



La formation gymnasiale dans le canton de Berne

Rapport sur les écoles moyennes 2020

Réflexions et perspectives

Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne
Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle



Avant-propos de la Directrice de l'instruction publique et de la culture

En 2020, au seuil d'une nouvelle décennie, nous jetons un regard sur le passé et nous projetons dans l'avenir. De nombreux changements et défis sociaux nous occupent, tels que l'évolution démographique, l'arrivée de migrants et migrantes, le tournant numérique et, cette année malheureusement, la pandémie aussi. Tout cela et bien d'autres choses, marquent le temps présent. Avec les changements sociaux, de nouvelles exigences et attentes envers le système éducatif voient le jour, soulevant la question de la qualité et d'un développement pertinent.

Le gymnase est aussi concerné par la question de son évolution. Les gymnases du canton de Berne sont à la hauteur de ces défis. Les quatre rapports sur les écoles moyennes parus jusqu'à présent en témoignent : ils montrent comment les recommandations discutées au niveau national, qui visent à garantir à long terme l'accès sans examen aux études supérieures pour les titulaires d'une maturité gymnasiale, ont toutes été mises en œuvre. A la différence des rapports précédents, qui portaient davantage sur l'analyse et le lancement de la mise en œuvre, ce quatrième rapport passe en revue ce qui se passe dans les écoles et entre les écoles du canton de Berne, que ce soit en termes de compétences disciplinaires de base requises pour toutes les bacheliers et bachelières, de promotion de la comparabilité par une culture de l'évaluation commune, du renforcement des échanges pour le passage du gymnase à la haute école ou d'amélioration de l'accompagnement des élèves lors du choix des études et de la carrière.

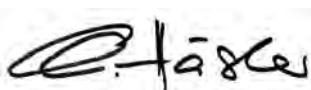
Outre les innovations lancées au niveau suisse, les gymnases bernois ont également entrepris d'autres développements. Ainsi, ils ont davantage mis l'accent sur les compétences transversales ou interdisciplinaires, en encourageant par exemple l'apprentissage autonome ou en donnant plus de poids à l'éducation en vue d'un développement durable. Ces deux préoccupations sont ancrées dans les nouveaux plans d'études de la formation gymnasiale. Je suis convaincue que la poursuite du développement de ces compétences transversales aura un impact capital sur la capacité des élèves à étudier. Un développement adapté de l'enseignement est plus important que des changements structurels de la filière de formation.

L'hétérogénéité est également de plus en plus prise en compte dans les gymnases bernois, que ce soit dans la promotion des talents particuliers, dans la compensation des désavantages pour les élèves souffrant de handicap ou dans l'intégration d'élèves immigrés et doués ayant peu de connaissances des langues cantonales. Donner des chances comparables à des élèves aux prédispositions différentes est une de mes préoccupations majeures.

J'ai lu avec plaisir les articles rédigés par les écoles pour ce rapport sur les écoles moyennes, dans lesquels elles témoignent de la manière dont elles ont mis en œuvre les différentes nouveautés lancées ces dernières années. Les articles ne présentent pas des modèles à appliquer tels quels, mais illustrent plutôt des « bonnes pratiques » d'une part dans la mise en œuvre des recommandations décidées au niveau suisse et d'autre part en termes de développement de l'enseignement et de diversité. Dans ces témoignages, il n'est pas question de perfection – qui ne peut exister dans l'environnement scolaire. Ils montrent ce que les écoles peuvent réaliser grâce à une collaboration interne et soulignent que l'atteinte des objectifs visés fait l'objet d'une remise en question permanente. La qualité de la formation résulte d'une orientation commune des efforts au sein de l'école et d'une culture du voir et agir.

Les articles rédigés par les gymnases bernois sont complétés par divers témoignages d'enseignants, d'enseignantes et d'élèves, relatent comment ils vivent l'enseignement. Le rapport ne doit toutefois pas se contenter de faire état de ce qui a été réalisé. Il doit aussi se pencher sur la direction dans laquelle la formation gymnasiale peut se développer, afin de pouvoir continuer à relever les nouveaux défis. Les textes de nos conférences et des commissions en particulier nous font part de précieux éléments de réflexion à cet égard. Elles montrent également que le gymnase n'a pas besoin de procéder à des changements structurels dans l'éventail de ses disciplines et leur pondération, mais que le développement de l'enseignement concret, par contre, est décisif.

Comme le montrent ce rapport et les trois précédents, le canton de Berne a développé l'enseignement au gymnase ces dix dernières années. Les travaux et la coopération ont toujours été marqués par la confiance dans la qualité. Je profite de cette occasion pour remercier les enseignants et les enseignantes, les directeurs et les directrices de gymnases pour leur engagement en faveur de la qualité de la formation et pour leur ouverture au développement.



Christine Häslér

Directrice de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne

Sommaire

Synthèse	5
1 Un gymnase en évolution	9
1.1 Le point de vue de la Conférence des directions de gymnase	12
1.2 Informatique et approche AVEC	15
1.3 Langues étrangères	17
1.4 Education au développement durable et éducation à la citoyenneté	19
2 Du gymnase à la haute école	21
2.1 Le point du vue de la Commission gymnase – haute école	24
2.2 Compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures	26
2.3 Choix d'une profession et d'une formation	29
2.4 Compétences transdisciplinaires et apprentissage autonome	31
3 Entre hétérogénéité et comparabilité	34
3.1 Le point de vue de la Commission cantonale de maturité	37
3.2 Evaluation commune	40
3.3 Compensation des désavantages et encouragement des talents	42
3.4 Intégration des migrants et migrantes	44
4 En route vers l'avenir	46
4.1 Plaidoyer pour l'individualisation et la flexibilisation de l'enseignement – carte blanche	49
4.2 Développement du personnel	52
4.3 Points forts du développement – une interview, deux citations	55
Annexe	60
Annexe 1 : Chiffres-clés du gymnase	61
Annexe 2 : Quelles sont les compétences essentielles pour entreprendre des études universitaires ?	68
Annexe 3 : Thèses sur l'évolution du gymnase	71

Synthèse

Au cours des dernières années, les gymnases bernois ont mis en œuvre diverses innovations dans le quotidien scolaire afin de répondre aux nouvelles exigences. Dans le présent Rapport sur les écoles moyennes 2020, l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne fait le point, pour la quatrième fois depuis 2009, sur la formation gymnasiale. Le rapport est divisé en quatre chapitres :

- Un gymnase en évolution
- Du gymnase à la haute école
- Entre hétérogénéité et comparabilité
- En route vers l'avenir

Les trois premiers chapitres traitent des problématiques qui concernent le gymnase aujourd'hui. Les développements actuels sont esquissés et des mesures y sont présentées. Chaque chapitre contient des rapports d'écoles qui montrent comment les innovations sont mises en œuvre et quels en sont les effets. Le quatrième chapitre traite des nouveaux défis auxquels le gymnase est confronté.

Un gymnase en évolution

Au cours des dernières années, les gymnases ont connu de nombreux changements qui ont déjà un impact sur la formation gymnasiale, impact qui sera durable : en 2017, la génération Passepartout est entrée au gymnase ; en 2018, l'école obligatoire a introduit le *Lehrplan 21* dans la partie germanophone du canton ; depuis un certain temps déjà la politique revendique un renforcement des compétences transversales et des disciplines STIM (sciences expérimentales, technologie, informatique et mathématiques) ainsi que davantage d'éducation en vue d'un développement durable. A cela s'ajoute le tournant numérique, qui influe sur tous les domaines de la vie.

Le gymnase s'adapte à ces développements, tant au niveau structurel que didactique. Ainsi par exemple, à l'introduction du plan d'études gymnasial 2017, les disciplines linguistiques ont été adaptées aux nouvelles exigences, l'apprentissage autonome a été solidement intégré dans l'enseignement, les sciences expérimentales ont obtenu une place plus importante dans la grille horaire et l'éducation en vue d'un développement durable figure au plan d'études de toutes les disciplines. Avec l'introduction de la discipline Informatique à la rentrée 2020, l'acquisition des compétences en terme de numérique est renforcée au gymnase.

Les écoles et les enseignants et enseignantes réagissent également aux changements en essayant de nouvelles choses et en développant ainsi leur enseignement. Le renforcement de l'éducation en vue d'un développement durable est par exemple soutenu par l'école au moyen de séquences d'enseignement. La transformation numérique a quant à elle un impact sur l'école dans son ensemble, ce qui est particulièrement visible dans la mise en application de l'approche AVEC.

Les modalités concernant les transitions sont d'une grande importance pour la réussite de la formation. Dans ce contexte, l'échange entre les degrés de formation est crucial. Les chapitres 2 et 3 contiennent des contributions sur l'échange entre les gymnases et les

hautes écoles. L'échange entre l'école obligatoire et le gymnase est actuellement particulièrement intense. Afin que les élèves de la génération Passepartout puissent être accueillis à leur niveau en fin de scolarité obligatoire, par exemple, le dialogue a été renforcé avec les établissements de l'école obligatoire, parfois même directement entre enseignants et enseignantes des deux degrés de formation. Ce dialogue sera tout aussi essentiel en ce qui concerne les effets du *Lehrplan 21* sur le gymnase.

Du gymnase à la haute école

La tâche principale du gymnase consiste à préparer les élèves aux études supérieures. Afin de garantir à long terme un accès sans examens aux hautes écoles pour les titulaires de la maturité gymnasiale, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a décidé en 2016 de quatre sous-projets. Les trois projets portant sur les compétences disciplinaires de base requises pour les études, l'intensification des échanges entre les gymnases et les hautes écoles et l'accompagnement des élèves dans le choix des études concernent directement la transition entre les deux degrés scolaires. Le canton de Berne a pu s'appuyer sur des travaux déjà en cours.

Les compétences disciplinaires de base sont indispensables pour la réussite des études. C'est pourquoi tout gymnasien et toute gymnasienne doit acquérir ces compétences. Depuis l'année scolaire 2019–2020, chaque gymnase du canton de Berne dispose de son propre programme de mise en œuvre pour la promotion des compétences disciplinaires de base dans la langue première et en mathématiques. Les élèves du gymnase sont régulièrement évalués et, si nécessaire, contraints de suivre des cours d'appui.

Cependant, pour bien commencer les études, les seules compétences disciplinaires de base ne suffisent pas si elles ne sont pas accompagnées notamment de compétences transversales. Afin de renforcer l'autonomie en matière d'organisation de l'apprentissage et de correspondre au mode d'apprentissage de l'élève, la pratique de l'apprentissage autonome a lieu dans différentes séquences d'enseignement.

Depuis 2009, le canton de Berne dispose d'une Commission gymnase – haute école (CGHE), afin de promouvoir les échanges entre les deux institutions. Elle s'occupe de l'assurance qualité de la formation gymnasiale, des moyens d'optimiser la transition et de la question des compétences particulièrement pertinentes pour les études. Elle conseille également la Direction de l'instruction publique et de la culture sur les questions relatives à la formation gymnasiale et participe au discours national sur le développement stratégique du gymnase.

Lors du passage au degré tertiaire, choisir la bonne voie d'études est un défi pour les élèves du gymnase. Un soutien systématique permet d'éviter les mauvaises décisions. Depuis 2014, tous les gymnases du canton de Berne disposent d'un programme d'accompagnement des élèves dans leur choix des études. Ces programmes ont été développés en coopération avec l'Orientation professionnelle.

Entre hétérogénéité et comparabilité

La population du gymnase devient de plus en plus hétérogène. Afin de mieux développer leur potentiel, un nombre croissant d'élèves ont besoin de conditions d'apprentissage spécifiques en raison de leurs prédispositions personnelles, de leurs talents individuels, de leur langue ou de leur milieu social. L'individualisation des conditions d'apprentissage est cependant confrontée à l'exigence de la société et du monde politique, qui demande que des conditions comparables prévalent pour tous les élèves des gymnases – une exigence qui doit être garantie.

Dans le canton de Berne, la tâche de contrôle de la comparabilité est du ressort de la Commission cantonale de maturité (CCM). Elle s'assure que des normes comparables sont appliquées à l'examen de maturité. A cette fin, elle nomme des experts et expertes externes chargés d'expertiser et d'accompagner les examens écrits et oraux. Cependant,

la comparabilité fait déjà l'objet d'efforts au cours de la formation. Ces dernières années, tous les collèges de discipline ont développé une culture de l'évaluation commune. Les enseignants et les enseignantes échangent des informations au sein des écoles et entre les écoles sur les exigences requises pour les différentes compétences disciplinaires ainsi que sur leur pondération. Cette culture de l'évaluation commune, préconisée dans le quatrième sous-projet de la CDIP visant à garantir un accès sans examen aux études supérieures pour les titulaires de la maturité gymnasiale, a fait ses preuves et porte désormais également ses fruits au niveau des examens de maturité.

Cependant, dans un gymnase de plus en plus hétérogène, il doit y avoir de la place pour des environnements d'apprentissage individuels. Cette place existe : les élèves souffrant de handicap peuvent demander une compensation des désavantages, les élèves talentueux dans les domaines du sport et des arts peuvent bénéficier d'un ajustement de leur emploi du temps ou fréquenter une classe spéciale (sport, musique ou arts visuels et arts appliqués) avec un programme d'études prolongé d'un an. Quant aux élèves allophones qui arrivent en Suisse à un âge avancé, leurs objectifs d'apprentissage peuvent être adaptés individuellement et ils sont soutenus dans l'acquisition de la langue d'enseignement. Malgré des conditions d'apprentissage spécifiques, les exigences restent les mêmes pour tous les élèves.

En route vers l'avenir

Dans son document stratégique actuel, la CGHE écrit que les gymnases du canton de Berne disposent « de manière générale d'une bonne base » pour relever les défis de l'avenir. Elle ne demande donc pas de « changements structurels de grande envergure ». Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de potentiel d'optimisation, mais ce potentiel peut être atteint dans le cadre des structures existantes. Le président de la Commission ne demande donc pas une révolution, mais une évolution de la formation gymnasiale (entretien cf. chapitre 4.3).

Le passage du gymnase à la haute école reste un défi permanent. Les gymnases ne doivent pas relâcher leurs efforts dans le développement des compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures. Cela vaut également et spécialement pour les compétences transversales. Travailler de manière autonome et assumer la responsabilité de son propre apprentissage sont des compétences essentielles pour réussir ses études. A cela s'ajoute la capacité d'appliquer ses connaissances à d'autres contextes. Selon la CGHE, le gymnase devrait transmettre moins de connaissances encyclopédiques et plus de compétences d'application.

Dans ce contexte, la question suivante se pose : le gymnase doit-il maintenir sa forte orientation disciplinaire ou doit-il se développer davantage vers un enseignement pluridisciplinaire et thématique ? L'école obligatoire mise sur un enseignement axé sur les compétences (*Lehrplan 21*) tandis que les hautes écoles encouragent l'interdisciplinarité. Dans la voie de formation classique (école obligatoire, gymnase, université), l'orientation disciplinaire actuelle engendre une double rupture didactique.

Le gymnase continuera également à devoir faire face à l'hétérogénéité croissante des élèves. Se pose alors la question de savoir dans quelle mesure la formation gymnasiale peut être davantage flexibilisée et individualisée. Les progrès technologiques liés au tournant numérique ouvrent de nouvelles formes d'organisation de l'enseignement. Cependant, l'introduction de formes numériques d'enseignement, comme l'enseignement à distance, doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion didactique et méthodologique. Dans ces domaines, les écoles doivent disposer de la liberté nécessaire pour développer l'enseignement au moyen d'instruments éprouvés. Dans son article, le directeur de l'Institut de l'enseignement au degré secondaire II indique la direction que pourrait prendre le gymnase pour créer l'espace nécessaire au développement des compétences transversales à l'individualisation de l'enseignement (cf. chapitre 4.1).

Un regard vers l'avenir montre que, comme par le passé, le gymnase doit continuer à évoluer. Pour remplir toutefois le mandat politique de formation, visant à garantir une bonne

préparation des élèves aux études supérieures et à promouvoir la maturité civique des bachelières et bacheliers dans une société en mutation, l'accent ne doit pas être nécessairement mis sur des changements structurels. Il convient plutôt de développer l'enseignement. Cela nécessite également un développement continu du corps enseignant dans les écoles.

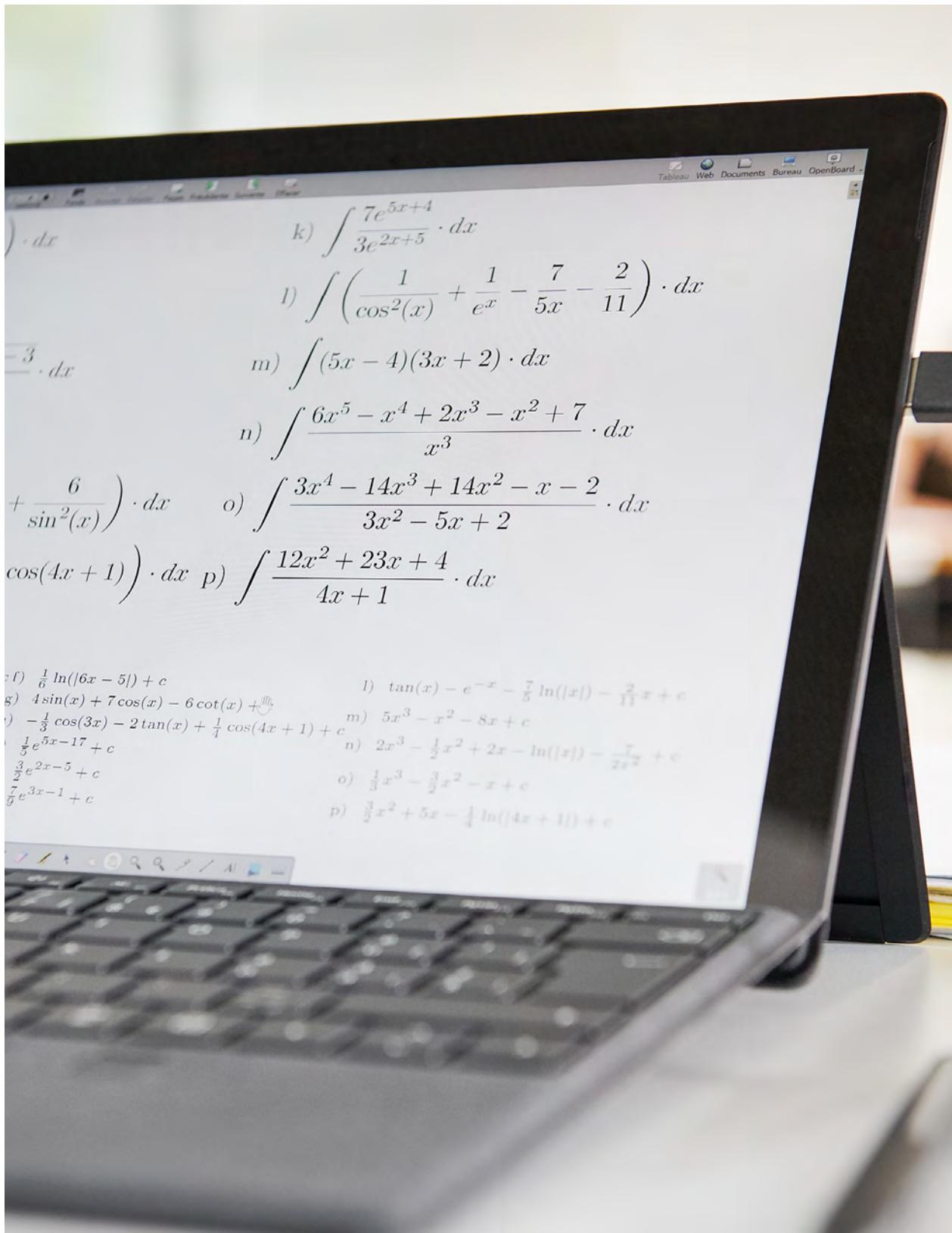
Les rapports sur les écoles moyennes 2009/2013/2017

Le premier rapport sur les écoles moyennes a été publié en réponse à l'étude nationale EVAMAR II. De manière générale, il a donné une bonne note au gymnase, mais il a également relevé des lacunes dans la préparation des élèves des gymnases suisses aux études supérieures. Le rapport 2009 sur les écoles moyennes a analysé la situation dans le canton et a identifié des domaines d'action. L'accent a été mis sur la comparabilité des performances, le renforcement des compétences transversales, la préparation au choix des études et le dialogue entre les gymnases et les hautes écoles. Dans la partie germanophone du canton, il a également été demandé de passer d'une formation gymnasiale de trois ans à une formation de quatre ans.

Les rapports de 2013 et 2017 ont dressé un bilan intermédiaire sur les mesures mises en place. Le rapport 2013 s'est concentré sur la présentation des projets de développement initiés depuis 2009 et sur la mise en œuvre rendue possible de la solution Quarta dans la partie germanophone du canton. Le troisième rapport sur les écoles moyennes, en 2017, a montré quelles étapes importantes du développement de la filière de formation avaient été atteintes. L'introduction de la formation gymnasiale en quatre ans, l'évaluation commune et le renforcement de l'apprentissage autonome ont été les principaux axes de travail. Les rapports ont brossé un tableau généralement positif de l'évolution, notamment en ce qui concerne les quatre mesures que la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a décidées afin que le certificat de maturité gymnasiale soit une garantie à long terme de l'accès sans examen aux études supérieures. La culture de l'évaluation commune a été développée (comparabilité des performances), l'apprentissage autonome a été renforcé (compétences transversales), l'accompagnement des élèves dans le choix des études a été amélioré (programmes de choix de carrière propres à chaque école) et, depuis 2009, la CGHE est un vecteur de dialogue éprouvé entre les différents degrés de formation.

1

Un gymnase en évolution



La formation gymnasiale est en développement permanent : les enseignants et enseignantes essaient d'innover, les écoles affinent leurs stratégies, la politique modifie le cadre scolaire. Cette évolution du contexte était l'objet central du rapport sur les écoles moyennes 2017 : le nouveau plan d'études, le cours d'informatique, l'enseignement des langues étrangères, l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) et l'éducation à la citoyenneté. Le présent chapitre montre comment les différentes prescriptions ont été mises en œuvre dans les gymnases bernois au cours des quatre dernières années.

Ces dernières années, les conditions-cadres des gymnases ont été adaptées aux niveaux national et cantonal. En 2016, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a adopté des recommandations concernant la garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles. Ces recommandations ont entraîné l'introduction des compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures en langue première et en mathématiques. Dans ce contexte, la comparabilité a été encouragée grâce à la mise en œuvre de l'évaluation commune (cf. chapitre 3), la transition entre le gymnase et les hautes écoles a été renforcée et l'accompagnement des élèves lors du choix des études a été développé (cf. chapitre 2 pour ces deux thèmes). Une année plus tard, la CDIP a prescrit aux cantons de renforcer l'informatique.

L'informatique, nouvelle discipline

En 2017, la CDIP a décidé que l'informatique devait devenir une discipline obligatoire au gymnase. Dans les gymnases germanophones et dans la filière bilingue des gymnases biennois, la mise en œuvre de cette mesure a pu être coordonnée avec l'introduction de la formation gymnasiale en quatre ans à compter de la rentrée 2017. La grille horaire de la nouvelle filière a permis d'adopter l'informatique comme nouvelle discipline à partir de l'année scolaire 2019–2020, sans réduire le nombre de leçons dans les autres disciplines et sans surcharger les élèves. Dans la partie francophone du canton, les nouveautés ont été combinées à la révision du plan d'études 2007.

L'enseignement de l'informatique jouit d'une longue tradition dans les gymnases bernois. Très tôt, des efforts ont été menés pour former les enseignants et enseignantes dans ce domaine et le canton de Berne a introduit cette discipline dès que l'informatique a été ajoutée aux options complémentaires au niveau national. En outre, un groupe d'enseignants et enseignantes de gymnase bernois issus des deux régions linguistiques a participé aux discussions concernant l'informatique comme discipline obligatoire. Il s'est engagé pour que le cours d'informatique ne soit pas un cours de programmation mais comprenne une large formation à l'informatique. Les plans d'études bernois pour la discipline Informatique ont été élaborés sur cette base dans les deux régions linguistiques et l'enseignement a commencé. Désormais, il convient de former suffisamment d'enseignants et d'enseignantes d'informatique. Les ressources nécessaires sont mises à disposition.

Le tournant numérique s'installe aussi dans les gymnases, et ne se limite pas à la discipline Informatique : en effet, il ouvre aussi de nouvelles voies didactiques. Afin d'exploiter ce potentiel, les gymnases bernois introduisent progressivement l'approche AVEC (« Apportez votre équipement personnel de communication »). Le gymnase d'Interlaken explique comment il a procédé.

Enseignement des langues étrangères

Les élèves ayant fait partie du projet Passepartout sont arrivés au gymnase à la rentrée 2017. Les établissements s'y sont préparés avec soin : lors de l'examen d'admission, ils ont tenu compte des compétences orales des élèves ayant suivi le projet Passepartout et ont assuré sur cette base la formation continue des enseignants et enseignantes. De premières

expériences révèlent que ces derniers organisent leurs cours à partir du niveau des élèves au moment de leur entrée au gymnase et leur permettent d'acquérir au fil de la formation l'exactitude linguistique requise pour la maturité. Cela est toutefois une tâche ardue pour les enseignants et enseignantes mais il convient de souligner que les élèves se montrent davantage prêts à s'exprimer dans la langue étrangère.

Le domaine linguistique présente une autre nouveauté : la maturité bilingue français-italien ou allemand-italien. Depuis de nombreuses années, le canton de Berne propose, en tant que canton bilingue, une filière bilingue avec l'autre langue cantonale (allemand-français ou français-allemand). Une maturité bilingue avec l'italien manquait encore. En 2017, cette lacune a été comblée au moyen d'une année d'échange avec deux gymnases tessinois, suivie de l'enseignement en italien de la discipline artistique, ce qui est important pour le canton qui abrite la capitale. Le gymnase de Thoune présente l'offre variée qu'il propose en termes de langues étrangères.

Education en vue d'un développement durable et éducation à la citoyenneté

Dans les gymnases bernois, l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) est d'actualité depuis un certain temps déjà. La thématique est aussi renforcée dans le débat public depuis les mouvements en faveur du climat. Le plan d'études germanophone 2017 et le plan d'études francophone comprennent tous deux l'EDD. Il ne s'agit pas seulement d'aborder l'environnement et les ressources mais aussi les questions liées à la société et à l'économie. L'EDD est donc étroitement liée à l'éducation à la citoyenneté. Le gymnase Lerbermatt montre l'exemple en ancrant l'EDD et l'éducation à la citoyenneté dans le quotidien scolaire.

Perspectives

Ces prochaines années, il s'agira avant tout de renforcer les nouveautés présentées ci-dessus et de contrôler si les objectifs fixés ont été atteints. Après l'introduction réussie de l'informatique comme discipline obligatoire, il conviendra par ailleurs de mettre l'accent sur la formation de suffisamment d'enseignants et enseignantes dans cette branche. En ce qui concerne la maturité bilingue avec l'italien, des modifications sont à apporter après la première volée afin que cette filière s'intègre de façon optimale dans la formation gymnasiale bernoise. Une fois que les domaines évoqués plus haut auront été renforcés, les STIM devront de nouveau être mises en avant. Pour ce qui est de la consolidation de l'EDD et de l'éducation à la citoyenneté, l'échange entre les gymnases est précieux, que ce soit sous la forme de rencontres ou de cours de formation continue.

1.1

Le point de vue de la Conférence des directions de gymnase

Au moment de la publication du dernier rapport sur les écoles moyennes, en 2017, les gymnases s'apprêtaient à connaître d'importants changements : introduction du *Lehrplan 21* à l'école obligatoire et adoption du plan d'études gymnasial 2017 dans la partie germanophone du canton, création de la nouvelle discipline Informatique et entrée imminente au gymnase des premiers élèves ayant appris les langues étrangères conformément au plan d'études *Passepartout*. Par ailleurs, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) venait de définir les quatre sous-projets visant à garantir à long terme l'accès sans examen aux hautes écoles. Beaucoup de choses ont donc changé depuis le dernier rapport. La Conférence des directions de gymnase (CDG) a accompagné de près les travaux de mise en œuvre.

En 2016, la CDIP a pris d'importantes décisions pour les gymnases en élaborant des recommandations visant la garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles pour les titulaires de la maturité gymnasiale : compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures, évaluations en commun, intensification des échanges entre les gymnases et les hautes écoles et accompagnement des élèves dans le choix des études. La CDG n'a cependant pas attendu ces décisions, elle a anticipé sur ces points. Ainsi, les gymnases proposaient déjà des cours d'appui en mathématiques, avaient mis sur pied une culture de l'évaluation commune, intensifié le contact avec les hautes écoles et mis en place dans chaque établissement un programme d'accompagnement dans le choix des études. Vous trouverez les articles concernant ces efforts dans la deuxième partie du présent rapport.

Génération *Passepartout* et *Lehrplan 21*

Dans le même temps, l'enseignement à l'école obligatoire a connu divers changements : la première génération d'élèves du projet *Passepartout* est entrée au gymnase en 2017. Comme lors de précédentes nouveautés à l'école obligatoire, il est évident que les enseignants et enseignantes se mettent au niveau des élèves à leur arrivée au gymnase. Pour cela, hormis la formation continue, le contact direct entre le degré secondaire I et les gymnases est essentiel. Les collègues des deux degrés se sont déjà rencontrés avant l'arrivée des premiers élèves au gymnase, se sont informés mutuellement et ont suivi des formations continues. Certains et certaines ont rendu visite à des collègues durant l'enseignement, ce qui a entraîné beaucoup de compréhension et de nombreuses réflexions de la part de tous et toutes. Les examens d'admission ont aussi été modifiés : comme il y a quelques décennies, certains examens ont désormais lieu à l'oral. Les gymnases continueront à entretenir le dialogue qui existe depuis longtemps avec les écoles du degré secondaire I, par exemple par la préparation de l'arrivée de la génération *Lehrplan 21* au gymnase. Même si le passage du *Lehrplan 95* au *Lehrplan 21* représente un pas moins grand dans le canton de Berne que dans d'autres cantons, il apporte toutefois d'importantes nouveautés, avec lesquelles les enseignants et enseignantes des gymnases doivent se familiariser. Cela se passe au moyen de formations continues et d'observation de l'enseignement au degré inférieur. Il convient toujours de comprendre le bagage dont disposent les élèves afin de savoir où commencer

pour les accompagner jusqu'à ce qu'ils acquièrent la maturité nécessaire pour entreprendre des études supérieures.

Trop tôt pour connaître l'impact du plan d'études gymnasial 2017

Les tâches que les élèves de gymnase assumeront plus tard dans la société ont aussi largement influé sur les importants travaux réalisés sur le plan d'études gymnasial 2017 dans la partie germanophone du canton. Peu après la publication du dernier rapport sur les écoles moyennes en 2017, de premiers élèves ont suivi les cours selon le nouveau plan d'études. A l'issue de l'année scolaire en cours, ces élèves passeront les examens de maturité.

Mettre en œuvre des changements demande du temps. Les élèves qui suivent l'enseignement selon le nouveau plan d'études passent quatre années au gymnase. Il faut davantage de temps pour pouvoir évaluer l'impact de ces changements liés au plan d'études sur les études subséquentes. Le succès que connaissent les anciens gymnasiens et gymnasienne durant leurs études supérieures n'est visible qu'une dizaine d'années après l'entrée en vigueur d'un nouveau plan d'études. Or durant ces dix années, le gymnase n'est pas le seul à connaître des changements ; les écoles supérieures et la société évoluent elles aussi. Fixer des priorités et les appliquer dans l'enseignement nécessite du courage au vu de la durée de l'effort que cela représente.

Apprentissage autonome, EDD, STIM et promotion annuelle

Quelles priorités particulières le plan d'études 2017 fixe-t-il, hormis les changements dans le domaine linguistique, et comment la mise en œuvre de ces priorités dans le quotidien scolaire est-elle assurée ? En premier lieu, il convient d'évoquer l'apprentissage autonome, qui a trouvé sa place dans le plan d'études à l'issue d'un projet très large. La deuxième partie du rapport traite notamment de l'apprentissage autonome. Le plan d'études se veut viable. C'est pourquoi il comprend l'éducation en vue d'un développement durable (EDD), qui vise à transmettre aux élèves que notre planète dispose de ressources limitées et qu'il nous revient de faire en sorte que les générations futures aient les mêmes chances que nous. Chaque discipline en a la tâche, l'EDD est donc présente dans le plan d'études de chaque discipline. Dans le cadre de l'EDD, les conflits entre les exigences de la société et celles de l'environnement sont abordés afin d'élargir les connaissances des élèves, de les sensibiliser et de renforcer leur responsabilité.

Le nouveau plan d'études répond aux exigences liées à l'évolution de la société en renforçant les disciplines STIM. Les mathématiques et les sciences expérimentales ont une place plus importante dans la grille horaire. Certains gymnases ont par ailleurs mis spécialement l'accent sur le domaine STIM. L'informatique a pu être introduit après coup sans influer sur le nombre de leçons des autres disciplines parce que le canton de Berne avait un nombre faible de leçons par rapport aux autres cantons.

Les plans d'études ne sont pas des cours tout préparés. Ils forment la structure de l'enseignement que les enseignants et enseignantes s'efforcent ensuite ensemble de rendre vivant. Pour cela, ils vérifient les éléments qui ont déjà fait leurs preuves et créent de nouveaux éléments. La CDG a accompagné la mise en œuvre du plan d'études 2017 et organisé les échanges. Les collèges cantonaux de discipline, quant à eux, ont réalisé un travail important dans le cadre de leurs séminaires de perfectionnement annuels.

L'introduction du plan d'études 2017 a apporté d'autres changements importants : la promotion semestrielle a été remplacée par la promotion annuelle ; il n'y a plus qu'un bulletin de notes à la fin de l'année scolaire. En même temps, le statut « promotion incertaine » a été supprimé : tout élève ayant un bulletin insuffisant n'est pas promu et doit répéter l'année. Si elle a fait l'objet d'intenses discussions en amont, cette nouveauté a pu être mise en œuvre sans difficulté. La promotion annuelle réduit la pression des notes à laquelle sont soumis les élèves de gymnase et permet aux enseignants et enseignantes d'étendre les mesures pédagogiques.

Depuis le dernier rapport sur les écoles moyennes, un travail remarquable a été réalisé pour que les changements décidés puissent porter leurs fruits dans les écoles. Les gymnases bernois ont fait un grand pas en avant, comme le montre le présent rapport. Nous tenons à fournir à nos élèves les meilleures conditions pour qu'ils réussissent leurs études. Nous continuerons à nous engager dans ce sens.

Leonhard Cadetg, président de la Conférence des directions de gymnase

1.2

Informatique et approche AVEC

Depuis 2017, les élèves du gymnase d'Interlaken travaillent sur leur ordinateur personnel. La stratégie AVEC (Apportez Votre Equipment personnel de Communication) mise au point par l'école définit les compétences que doivent acquérir les élèves en matière de médias et d'informatique et règle la formation continue que doivent suivre les enseignants et enseignantes. Les élèves se montrent favorables aux méthodes d'apprentissage numériques.

Les élèves du gymnase d'Interlaken ont commencé à travailler sur leur ordinateur personnel lors de l'année scolaire 2014–2015. Dans le cadre d'une évaluation, ils ont majoritairement estimé que l'expérience avait été positive. L'évaluation a cependant aussi montré que tous les enseignants et enseignantes n'avaient pas recours à l'ordinateur durant les cours, loin de là. Certains l'utilisaient beaucoup, d'autres pas du tout. Ce résultat, plutôt décevant, a entraîné en 2017 l'élaboration d'une stratégie AVEC exhaustive qui définit les compétences devant être transmises en termes de médias et de TIC ainsi que le bénéfice que l'approche AVEC apporte à l'enseignement.

Pour le gymnase d'Interlaken, l'approche AVEC n'a pas pour ambition de remplacer les méthodes d'enseignement éprouvées mais de compléter de façon pertinente l'utilisation du stylo, du papier et des livres. Les possibilités numériques élargissent encore la diversité des méthodes existantes, par exemple en permettant l'intégration de contenus multimédia ou interactifs dans l'enseignement. L'établissement propose donc à ses enseignants et enseignantes des formations continues sur l'utilisation du numérique.

Approche AVEC

La liberté dans l'enseignement et la diversité qui en découle se reflètent aussi dans l'approche AVEC. Les ordinateurs sont utilisés pour classer le matériel d'enseignement et pour faire des recherches mais aussi en tant qu'assistants intelligents pour l'apprentissage et la mémorisation dans les disciplines linguistiques, en tant qu'outils pour résoudre des problèmes et en tant que moyens de communication. L'ordinateur est utilisé à une fréquence variable et de façons différentes en fonction de l'enseignant ou l'enseignante ou de la discipline. Cependant, les enquêtes réalisées auprès des élèves montrent que l'approche AVEC rencontre un écho de plus en plus positif de la part des élèves et des enseignants et enseignantes.

L'approche AVEC ouvre de nouvelles possibilités en termes de collaboration avec Gstaad. Les collègues de Gstaad ne doivent plus se déplacer à Interlaken pour la Conférence du corps enseignant ; ils s'y connectent via Microsoft Teams. Ou encore : une sportive de haut niveau scolarisée à Gstaad a suivi l'enseignement du latin comme option spécifique majoritairement via Teams. Cette expérience positive ouvre de nouvelles voies. Le gymnase examine actuellement pour quelles options spécifiques qui ne sont pas proposées à Gstaad les élèves pourraient rejoindre à distance l'enseignement présentiel dispensé à Interlaken.

La stratégie AVEC a fait aussi ses preuves durant la fermeture des écoles en raison de la pandémie de coronavirus. Les enseignants et enseignantes ont donné leurs cours via Teams. Tous les élèves disposaient de leur propre ordinateur doté de tous les programmes nécessaires et étaient déjà familiarisés avec le travail sur l'ordinateur. L'enseignement s'est ainsi déroulé sans heurts. Cette période a toutefois aussi montré que l'apprentissage exclu-

sivement numérique était fatigant tant pour les élèves que pour les enseignants et enseignantes. Il n'est donc pas recommandé.

Membres du corps enseignant et approche AVEC

Le confinement a consolidé l'approche AVEC. Les appréhensions initiales ont disparu et de nombreuses innovations ont vu le jour, lesquelles peuvent désormais porter leurs fruits dans l'enseignement présentiel. L'expérience montre que le recours à des moyens numériques dans l'enseignement n'est pas une question de personne ou de génération. Certaines disciplines se prêtent davantage que d'autres à l'application de l'approche AVEC. Le français peut être enseigné de façon moderne sans recours au numérique. Pour l'informatique en revanche, l'ordinateur est naturellement incontournable. Les élèves lisent encore des livres et surlignent au stylo des passages de textes. Et ce pour de bonnes raisons : ils doivent savoir se servir d'un index et de l'alphabet. Lire et inscrire des annotations dans un programme informatique n'est pas mieux, c'est juste différent.

Le gymnase d'Interlaken passera bientôt de l'approche AVEC à l'approche CVEC (Choisissez Votre Equipment personnel de Communication). Les enseignants et enseignantes pourront choisir entre trois ordinateurs dotés d'un stylet numérique, ce qui permettra l'utilisation des appareils aussi dans les disciplines scientifiques comme la physique ou la chimie. Pour réussir cette transition, une formation continue intense est nécessaire. A partir de la rentrée 2021, les élèves devront apporter à l'école un appareil permettant l'utilisation d'un stylet numérique. Dès lors, tous et toutes travailleront dans les mêmes conditions d'enseignement. Actuellement, des appareils de tous niveaux de performance sont utilisés dans les classes et les élèves ont donc des attentes différentes vis-à-vis de l'enseignement numérique.

Seuls les enseignants et enseignantes de discipline peuvent élaborer des séquences d'enseignement bénéfiques selon l'approche AVEC. Le gymnase d'Interlaken organise dans ce but quatre ou cinq formations continues par an à l'interne. Durant les cours, spécifiques aux disciplines, des séquences d'enseignement AVEC sont élaborées et les questions d'ordre didactique sont discutées. Les débats concernant la didactique interdisciplinaire dans le cadre de l'approche AVEC ont lieu tout au début. Ils visent à identifier des approches, idées et méthodes positives dans les différentes disciplines que les enseignants et enseignantes transposent ensuite dans leur discipline. Hormis les formations continues internes, la fréquentation régulière de formations externes est également encouragée.

«En principe, l'approche AVEC est une étape aussi logique que courageuse qui va dans le sens de l'enseignement numérique.»

Une élève de GYM3

Cours d'informatique et approche AVEC

Les cours d'informatique montrent que, grâce à l'approche AVEC, les élèves savent se servir habilement des appareils informatiques. Ils sont capables de se connecter sans difficulté à des comptes sur des serveurs externes et d'utiliser différents programmes. Ils s'entraident lorsqu'ils ne comprennent pas quelque chose. Les élèves apprennent certaines choses plus facilement lorsqu'ils se soutiennent mutuellement. Cet effet a également lieu via les réseaux sociaux et via Teams. La discipline Informatique profite de cet effet positif. Cependant, on ne peut pas encore exiger des élèves qu'ils disposent d'un certain savoir préalable en matière d'informatique. Avec l'application du *Lehrplan 21*, cela changera à terme.

Si l'approche AVEC a peu affaire avec la discipline Informatique, le cours d'informatique obligatoire est un atout pour cette approche. Pour le gymnase d'Interlaken, il n'en va pas seulement de l'utilisation parfaite de différents programmes : les élèves doivent aussi acquérir des compétences médiatiques et une compréhension approfondie de l'évolution de la technologie. Ces aspects essentiels sont décrits dans le plan d'études de la discipline Informatique.

Daniel Engler, Ursula Gertsch, Andrea Iseli, Brigitte König, Rahel Landolt, André Nobs et Niklaus Papritz, gymnase d'Interlaken

1.3

Langues étrangères

**Comment les gymnases bernois perçoivent-ils la génération Passepartout ?
La maturité bilingue avec le français, l'anglais ou l'italien est-elle un succès ?
Et quel écho trouve le nouveau projet de russe aux gymnases de Thoune et de Kirchenfeld ? Un aperçu des langues étrangères.**

Les premiers élèves de la génération Passepartout ont commencé leur formation gymnasiale au cours de l'année scolaire 2017–2018. Les gymnases ont préparé cette transition au moyen de formations continues. L'examen d'admission a également été adapté en incluant un examen oral dans la langue étrangère conformément à la méthode Passepartout. Quel est l'impact sur l'enseignement du français et de l'anglais au gymnase ?

Les enseignants et enseignantes de français dressent un bilan plutôt mitigé. Selon eux, il y a beaucoup de travail à faire au niveau écrit (grammaire, vocabulaire). Fort heureusement, le problème est atténué par les efforts de l'école obligatoire. La structure du cours est plus compliquée en raison des différences de niveaux des élèves et l'approfondissement des compétences littéraires est plus difficile qu'auparavant. Par contre, les élèves ont des facilités dans la compréhension de textes factuels et disposent d'un sens linguistique plus développé.

Selon les professeurs d'anglais, le niveau de langue des élèves à leur entrée au gymnase est généralement supérieur. Leurs connaissances linguistiques ne sont pas inférieures et les élèves ne sont pas moins bien préparés pour le gymnase. De nombreux élèves s'expriment bien lors des premiers tests. Au début de la formation gymnasiale, l'hétérogénéité est principalement liée à la place de la langue anglaise dans la vie quotidienne des élèves. Les enseignants et enseignantes constatent cependant souvent, pour l'anglais aussi, un manque de compréhension de la structure de la langue au début. Certains élèves ont des difficultés à assimiler les structures grammaticales.

L'expression écrite correcte nécessite une attention particulière au gymnase. Passepartout a toutefois un effet positif sur le comportement des élèves face aux défis linguistiques. Ils participent davantage à l'oral, sont plus spontanés et font preuve d'une certaine aisance. Les élèves ont moins peur de faire des erreurs.

Maturité bilingue avec le français et l'anglais

Le gymnase de Thoune a une longue tradition de formation bilingue, d'abord avec le français, puis avec l'anglais comme langue partenaire. Aujourd'hui, plus d'un élève sur deux choisit une formation bilingue avec le français ou l'anglais. Ce chiffre est resté relativement constant pendant des années : bien que le choix des élèves se porte majoritairement sur l'anglais, un groupe d'élèves peut être constitué chaque année avec le français comme langue partenaire.

Comme la maturité bilingue ne doit pas influer sur le choix de l'option spécifique ou de l'option complémentaire, la maturité bilingue avec le français ou l'anglais comme langue partenaire est ouverte à tous les élèves, quel que soit l'option spécifique et l'option complémentaire qu'ils ont choisies. Au gymnase de Thoune, par exemple, deux disciplines, la géographie et les mathématiques sont enseignées en immersion en français ou en anglais en première année de gymnase (GYM1). En GYM2, une troisième discipline vient s'y ajouter, de préférence la biologie, la chimie, la physique, la musique ou l'histoire.

La grande majorité des élèves sont motivés et capables de suivre les disciplines fondamentales dans une langue étrangère. L'enseignement bilingue est généralement choisi par les élèves qui estiment pouvoir supporter une charge de travail supplémentaire et qui ont un bon niveau en langues étrangères. Peu abandonnent la formation bilingue. La maturité bilingue est donc un modèle qui rencontre du succès. L'ancien recteur Hans-Ueli Ruchti déclare : « La maturité bilingue est une réponse logique au défi d'un monde de plus en plus interconnecté. Elle associe avec élégance l'acquisition des connaissances disciplinaires et des connaissances linguistiques et encourage la compréhension culturelle. »

Maturité bilingue allemand/français-italien

Depuis l'été 2017, la maturité bilingue avec l'italien comme langue partenaire renforce la langue italienne dans le canton de Berne. Le nombre croissant de classes d'italien indique que le bon chemin a été pris. Le principe-même de la maturité bilingue vise à mieux mettre en valeur le multilinguisme de la Suisse, un thème central du message culturel de la Confédération.

La maturité bilingue avec l'italien se distingue par l'immersion totale pour les élèves qui prennent l'italien comme discipline fondamentale ou comme option spécifique. Ces élèves suivent leur troisième année de formation dans un gymnase tessinois. Les écoles partenaires sont celles de Mendrisio et de Bellinzona. Tous les élèves sont logés dans des familles d'accueil tessinoises, ce qui augmente les chances de succès de l'apprentissage linguistique. Les élèves font l'expérience de la vie quotidienne en Suisse italophone et entrent rapidement en contact avec leurs pairs.

Une première classe a bénéficié de cet échange au cours de l'année scolaire 2019–2020. Au retour du Tessin et jusqu'à leur examen de maturité, les élèves suivent les cours de la discipline artistique (arts visuels ou musique) en italien, sur un site centralisé à Berne. Les expériences réalisées sont prometteuses. A l'été 2021, la première volée de la maturité avec l'italien permettra de tirer des conclusions plus poussées.

« Man lernt eine Landessprache während man an andere Dinge denkt ... z.B. an Zahlen in der Mathematik oder an Wolken in der Geografie. »

Une élève de GYM3

Projet de russe langue étrangère

Le russe comme option spécifique a été suspendu pendant plusieurs années dans le canton de Berne en raison des mesures de réduction des coûts. Dans le cadre d'une expérience pédagogique initié désormais dans les gymnases de Thoune et de Kirchenfeld, des certificats de maturité correspondants peuvent à nouveau être délivrés. Les deux écoles travaillent en étroite collaboration, ce qui réduit les coûts. Les élèves des deux écoles suivent certaines séquences d'enseignement en commun. La possibilité de réintroduire l'enseignement du russe au niveau exigeant de la maturité peut être envisagé notamment dans le cadre du soutien aux élèves à haut potentiel.

La première volée a commencé en août 2019 avec 27 élèves. Ceux-ci décideront après la deuxième année (GYM2) s'ils optent pour la maturité avec le russe comme option spécifique. Toutes et tous sont motivés et beaucoup d'entre eux ont un lien avec une langue slave. Après les deux premières volées, une évaluation aura lieu, puis une décision sera prise sur la manière de procéder. Il est à espérer que cette offre trouvera l'écho nécessaire pour promouvoir davantage le russe comme option spécifique dans le canton de Berne.

Ivo Haag, Georg Imhof, Christian Kämpf, Christine Kämpf, Regula Mäder,
Ruedi Perren et Katrin Sauter, gymnase de Thoune

1.4

Education au développement durable et éducation à la citoyenneté

L'éducation au développement durable a été incluse dans le plan d'études cantonal germanophone pour la formation gymnasiale de 2017.¹ De nos jours, ce sujet fait partie intégrante de l'enseignement dans les gymnases germanophones et de nombreux projets innovants sont réalisés, aussi à l'initiative d'élèves. Voici ce que fait le gymnase Lerbermatt dans ce domaine.

Le plan d'études cantonal germanophone pour la formation gymnasiale de 2017 comprend une innovation importante, l'éducation au développement durable (EDD), au sens large du terme. Les auteurs et auteures du plan d'études ont décidé de ne pas associer ce sujet à certaines disciplines en particulier, mais ont mis l'accent sur l'importance de l'inclure dans l'ensemble d'entre elles. Ainsi, pour chaque discipline, ils ont expliqué quelle contribution devait être apportée à l'EDD. Dès lors, les enseignants et enseignantes ont dû déterminer dans quelle mesure ils pouvaient intégrer cette thématique à leurs leçons.

Une tradition au gymnase Lerbermatt

Au gymnase Lerbermatt, la durabilité fait partie de l'enseignement depuis longtemps déjà. Un biotope a par exemple été construit pour renforcer la biodiversité au sein d'un environnement ayant une valeur écologique et de nombreuses actions en faveur de la protection de la nature sont organisées lors des semaines hors cadre. A l'automne 2016, tous les collèges de discipline ont défini la notion d'EDD pour leur domaine et ont rédigé une stratégie globale sur cette base. En outre, un groupe de travail a été fondé avec pour mission de planifier des formations continues internes à l'intention du corps enseignant ainsi que d'élaborer les bases nécessaires à la réalisation de projets interdisciplinaires. Le gymnase Lerbermatt fonde sa démarche sur les dimensions « environnement », « économie » et « société », qui correspondent aux objectifs de l'Agenda 2030 de l'Organisation des Nations-Unies. Afin de soutenir les enseignants et enseignantes dans la concrétisation de leurs idées, le groupe de travail a élaboré, avec l'aide d'élèves, un vadémecum détaillé qui est utilisé comme moyen d'enseignement pour l'EDD.

Implication des élèves

A l'automne 2017, plusieurs exposés ont été donnés au gymnase Lerbermatt par d'éminentes personnalités, par exemple par le chercheur en climatologie Thomas Stocker (sur le thème du climat), par le spécialiste de l'environnement et des sciences sociales Nils Jungbluth (sur le thème de l'alimentation), par l'architecte et « promeneur urbain » Benedikt Loderer (sur le thème de la mobilité), par la directrice de BKW Suzanne Thoma (sur le thème de l'énergie) et par la présidente du conseil d'administration de la BCBE Antoinette Hunziker (sur le thème de l'économie financière). Elles ont laissé des traces visibles dans le quotidien scolaire.

Par ailleurs, des élèves engagés ont été d'emblée impliqués dans les activités du groupe de travail, qui a entendu leurs préoccupations. Ainsi, plusieurs projets liés à l'EDD ont pu voir le jour avec le soutien de l'association des élèves : organisation d'une bourse aux vête-

¹ L'EDD a été incluse dans le plan d'études cantonal francophone pour la formation gymnasiale de 2020.

ments, collecte du vieux papier, mesures visant à mieux faire accepter les menus végétariens et véganes à la cantine, incitation à participer aux manifestations de « Step into action » (www.step-into-action.org), etc. Enfin, lors des débats sur le climat, l'association des élèves est parvenue à faire accepter la proposition suivante par la conférence du corps enseignant : interdire l'organisation de voyages en avion au gymnase Lerbermatt.

Mise en œuvre interdisciplinaire et transversale dans le cadre de l'enseignement

En première année de la formation gymnasiale, le gymnase Lerbermatt a instauré une semaine de projet interdisciplinaire consacrée à l'EDD, lors de laquelle sont abordés des sujets qui concernent les élèves directement. Dans ce cadre, des élèves ont par exemple tourné un film sur les arguments pour et contre la consommation de viande. Les débats et l'esprit critique sont des éléments essentiels de l'EDD.

Dans une optique interdisciplinaire, des élèves ont également pour projet de construire de nouveaux panneaux solaires afin de satisfaire aux besoins supplémentaires en électricité qui découlent de l'approche AVEC (Apportez Votre Equipement personnel de Communication). D'autres mesures, comme la réduction des besoins énergétiques, la promotion du vélo grâce à une station de réparation ou encore les efforts constants de sensibilisation concernant l'adoption d'un comportement respectueux des ressources, font en sorte que l'EDD soit véritablement vécue au sein du gymnase, et ce aussi en marge de l'enseignement.

Un autre pilier : l'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté qui est dispensée au gymnase ne doit pas se limiter à la transmission de connaissances, mais doit donner envie aux élèves de participer aux processus politiques, sociaux et économiques. Or, cela n'est pas possible en deux ou trois leçons. Par conséquent, le gymnase Lerbermatt propose le cours « La démocratie directe, un défi : discussions sur la base de problèmes politiques actuels » en dernière année de formation. Celui-ci vise, d'une part, à approfondir les connaissances des élèves au sujet de la forme de l'Etat en Suisse et, d'autre part, à mener une réflexion critique sur des thèmes tels que « La mondialisation et ses répercussions », « Les médias, un facteur de notre démocratie » ou encore « Le peuple ». Les élèves sont ainsi invités à s'engager en politique et à assumer leurs responsabilités de citoyens et de citoyennes.

La meilleure façon d'atteindre ces objectifs est de permettre aux élèves de rencontrer des personnalités issues des milieux politiques, économiques et sociaux. C'est ainsi qu'est née la tradition des « discussions au coin du feu » au gymnase Lerbermatt. Il s'agit de tables rondes animées par des élèves qui permettent un échange constructif avec des politiciens et politiciennes, des scientifiques ou encore des représentants et représentantes de l'économie. Simonetta Sommaruga, Evelin Widmer Schlumpf, Rudolf Strahm, Flavia Wasserfallen et Christian Wasserfallen ont par exemple été invités à y participer, de même que les scientifiques Reinhard Schulze (sciences islamiques) et Urs Marti (philosophie politique) ou les représentants de l'économie José Lopez (Nestlé) et Adrian Wyss (Union bernoise des paysans).

Le thème traité lors d'une table ronde est à chaque fois préparé en classe, puis présenté à un large public à l'occasion de ces discussions au coin du feu. Les élèves, qui sont nettement plus sensibles à la politique aujourd'hui que par le passé (mouvement pour le climat, grève des femmes), apprécient le discours politique et reconnaissent l'importance d'exprimer leurs opinions et de confronter différents points de vue.

Hanspeter Rohr, gymnase Lerbermatt

« Les discussions politiques devraient faire davantage partie du plan d'études, car accroître les connaissances des jeunes à ce sujet pourrait permettre de renforcer la diversité démocratique et de stopper la baisse du nombre de votants. »

Un élève de GYM4

2 Du gymnase à la haute école



Le gymnase développe l'ouverture d'esprit, le sens critique et la culture générale, mais aussi la curiosité, l'imagination ainsi que la pensée intuitive, analogue et contextuelle – éléments fondamentaux de la démarche scientifique. C'est ce qu'exige le règlement suisse sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM). La place de la formation gymnasiale dans le système de formation est ainsi claire : les gymnases permettent aux élèves d'acquérir les connaissances et aptitudes générales nécessaires pour entreprendre des études supérieures.

La préparation à l'enseignement supérieur est la mission essentielle du gymnase. Etant donné que les élèves peuvent accéder sans examen aux hautes écoles à l'issue de la maturité gymnasiale – une réglementation inédite dans le monde – cette tâche revêt une importance toute particulière. Pour que le gymnase puisse continuer à remplir cette mission, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a adopté en 2016 les quatre sous-projets suivants, qui visent à garantir à long terme l'accès sans examen aux hautes écoles : « Compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures », « Evaluations communes » (cf. chapitre 3.1), « Echanges entre les gymnases et les hautes écoles » et « Choix des études ». Dans le canton de Berne, la mise en œuvre des sous-projets de la CDIP a pu être associée à des travaux en cours. Dans tous les domaines, des travaux préliminaires avaient déjà été réalisés (cf. Rapport sur les écoles moyennes 2017), dont la mise en œuvre est aujourd'hui achevée.

Compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures

La transmission de compétences particulièrement importantes pour les études faisait partie de l'enseignement dans les gymnases bernois avant l'adoption du sous-projet de la CDIP consacré aux compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures. Ainsi, de nombreux établissements proposaient déjà des offres d'appui en mathématiques. Toutefois, afin de garantir que tous les maturants et maturantes acquièrent bien les compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures qui ont été définies par la CDIP, des travaux conceptuels fondamentaux ont dû être réalisés. A ces fins, un groupe composé de membres des deux régions linguistiques du canton a été créé.

Au cours d'un processus participatif, ce groupe a défini le cadre dans lequel les écoles peuvent développer de façon systématique l'acquisition des compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures. Il a en outre veillé à ne pas créer un système de promotion parallèle. Aujourd'hui, les instructions concernant l'encouragement de ces compétences sont ancrées dans les annexes des plans d'études des deux régions linguistiques. Parallèlement à ces travaux conceptuels, les bases légales nécessaires ont été créées. Elles prévoient que les élèves qui connaissent des difficultés dans l'acquisition des compétences de base fréquentent des cours d'appui – plusieurs fois si nécessaire. La combinaison d'un cadre contraignant créé par l'ancre dans les plans d'études et dans une ordonnance de Direction avec une marge de manœuvre dans les formes d'organisation des cours d'appui est importante. Seules des solutions adaptées à la situation de chaque école peuvent aboutir au succès. Le gymnase de Berthoud a montré la voie d'une mise en œuvre réussie dans le quotidien scolaire.

Commission gymnase-haute école

Le sous-projet concernant le renforcement des contacts entre les gymnases et les hautes écoles a plutôt été source de travail au niveau supérieur. La commission gymnase-haute école (CGHE) a constitué un dispositif d'échange et de discussion établi et couronné de succès en permettant d'aborder les thématiques des deux types d'institutions ainsi que l'actualité relevant de la politique de formation. La CGHE a rapidement lancé les débats

sur les compétences dont doivent disposer les élèves issus de la formation gymnasiale au moment du passage du gymnase aux hautes écoles. Elle a également formulé des thèses au sujet des discussions actuelles concernant l'évolution de la formation gymnasiale. Dans un article, le président de la CGHE donne un aperçu du travail réalisé par la commission.

Choix de la profession et des études

Pour le quatrième sous-projet de la CDIP aussi, concernant le choix de la profession et des études, le canton de Berne a pu bénéficier du travail effectué en amont. En effet, depuis 2014, tous les gymnases bernois disposent de programmes concernant le choix des études, lesquels s'appuient sur des critères définis en collaboration avec l'Orientation professionnelle (OP) et sont approuvés par celle-ci. Le processus de choix des études fait aujourd'hui partie du quotidien dans les gymnases. Le gymnase de Haute-Argoovie montre, au moyen de son programme de choix des études, comment cette thématique est régulièrement abordée tout au long de la formation gymnasiale.

Compétences transversales

L'apprentissage autonome est un aspect essentiel de la formation gymnasiale, écrit le professeur Walter Herzog dans une publication.² Le projet Plus d'apprentissage autonome (PAA) découlait du premier rapport sur les écoles moyennes de 2009 : « Au moyen d'exercices spécifiques dans les différentes disciplines et de travaux autonomes d'une certaine portée, les gymnases cherchent à développer chez leurs élèves des qualités essentielles telles que l'autonomie, l'endurance ou la bonne gestion du temps et à leur faire acquérir des méthodes de travail et d'apprentissage efficaces. »³ Chaque séquence d'enseignement dédiée à l'apprentissage autonome comprend trois dimensions, en plus du travail autonome : la responsabilité des élèves dans la prise des décisions relatives à son apprentissage, l'accompagnement pédagogique par l'enseignant ou l'enseignante et la réflexion sur le processus d'apprentissage. Walter Herzog et Robert Hilbe ont assuré le suivi scientifique et ont évalué le projet. L'apprentissage autonome est ancré dans le plan d'études gymnasial depuis 2017 et chaque gymnase dispose d'un programme pour la mise en œuvre des compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures. Le gymnase de Kirchenfeld montre comment fonctionne l'apprentissage autonome dans son établissement.

Perspectives

Pour consolider les compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures, l'échange entre les gymnases est précieux. Il peut notamment avoir lieu lors de cours de formation continue. L'échange entre les gymnases et les hautes écoles est quant à lui assuré par la CGHE. La bonne collaboration doit être entretenue car la CGHE a un rôle important à jouer dans la perspective du processus d'évolution de la maturité gymnasiale.

Le programme concernant le choix de la profession et des études doit continuer d'être développé dans tous les gymnases et son efficacité doit être examinée. Pour soutenir ce processus, il est prévu que l'OP élabore du matériel d'information nouveau. Les compétences transversales et l'apprentissage autonome doivent quant à eux être renforcés en continu.

² Cf. www.erz.be/fr/index/mittelschule/mittelschule/mittelschulbericht/Projekte/projekte_in_der_unterrichts-undschulentwicklung_neu/selbst_organisierteslernensol.assetref/dam/documents/ERZ/MBA/fr/AMS/ams_projets_sol_evaluation_rapport_final_version_abr%C3%A9g%C3%A9.pdf, (version abrégée), dernière visite le 3 novembre 2020.

³ Rapport sur les écoles moyennes 2009, p. 69. Berne : Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle.

2.1

Le point du vue de la Commission gymnase – haute école

Le canton de Berne accorde depuis longtemps une grande attention au passage des écoles moyennes aux hautes écoles. Afin de promouvoir le dialogue entre les deux niveaux de formation, la Commission gymnase-haute école (CGHE) a été créée en 2009. Elle travaille sur l'assurance qualité des filières de formation et sur les possibilités d'optimiser le passage entre les écoles moyennes et les hautes écoles. En outre, la CGHE conseille la Direction de l'instruction publique et de la culture au sujet de questions centrales concernant la formation gymnasiale et elle participe au développement stratégique des écoles moyennes du canton de Berne.

Ces dernières années, l'attention s'est davantage portée sur les performances des gymnasiens et gymnasienne en langue première et en mathématiques. EVAMAR II a montré clairement que de nombreux bacheliers et bachelières ne disposaient pas, dans la discipline mathématiques, des compétences requises pour les études supérieures. A ce propos, la Faculté des sciences naturelles de l'Université de Berne – comme d'autres hautes écoles – a exprimé son inquiétude quant aux résultats de plus en plus faibles des étudiants et étudiantes de première année aux examens. Afin de répondre à ces plaintes, le plan d'études cadre définit depuis 2016 les compétences de base à acquérir jusqu'à la maturité en langue première et en mathématiques. L'objectif est d'améliorer la situation lors du passage du gymnase à l'université et de permettre ainsi un accès sans examen à l'université, garanti par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Les compétences à la transition

La CGHE s'est également penchée sur la question de la transition de manière plus approfondie ces dernières années. Dès 2011, elle a élaboré un document de réflexion à ce sujet. Celui-ci énumère les compétences essentielles qui, du point de vue de la CGHE, sont pertinentes pour les études et qui devraient donc être acquises au gymnase (voir annexe 2). A partir de 2016, la CGHE a également accompagné la mise en œuvre cantonale des compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures et a soutenu l'approche formative avec la participation obligatoire à des cours de rattrapage si ces compétences ne sont pas atteintes. La CGHE a pris soin d'ancrer les compétences de base requises pour les études supérieures dans l'enseignement ordinaire de toutes les disciplines. En outre, elle s'est engagée à veiller à ce que l'acquisition des compétences ne soit pas uniquement axée sur une application correcte, mais avant tout sur une compréhension approfondie – en particulier en mathématiques. Les suggestions faites ont été intégrées dans les travaux de mise en œuvre.

La CGHE a également pris en compte les préoccupations de la Faculté des sciences naturelles. A cette fin, elle a invité des représentants et représentantes de la faculté à participer à des discussions. Les préoccupations de la faculté coïncident dans la majorité des cas avec l'orientation vers des compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures. Un groupe de travail commun élabore actuellement des mesures efficaces. On peut s'attendre à de précieuses impulsions de l'étude de la PHBern « Mit Erfolg durchs

Gymnasium (MEGY)⁴ » (Réussir sa formation gymnasiale [MEGY]), qui traite entre autres des facteurs influençant la motivation des élèves en mathématiques. Les résultats intermédiaires de l'étude ont déjà été discutés à la CGHE.

Développement au niveau suisse

Outre la maturité académique, les objectifs de formation du gymnase et leur développement constituent un élément central du travail de la CGHE. En 2019, un groupe de pilotage nommé par la CDIP et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) a rédigé un rapport sur le développement de la maturité gymnasiale. Il présente différents champs d'action. La CGHE a adopté une position ferme à ce sujet.

La commission est d'accord avec le rapport selon lequel le gymnase doit s'adapter aux changements sociaux et continuer à se développer. Elle constate que les gymnases bernois sont conscients de cette tâche et note que des efforts importants ont déjà été faits. Les enseignants et enseignantes ont perfectionné leur enseignement, soit individuellement, soit dans le cadre de projets, et les documents de pilotage (plan d'études et bases légales) ont été périodiquement adaptés dans le canton de Berne. Il est donc important de peser soigneusement les mesures de développement qui doivent être mises en œuvre et celles qui, au besoin, pourront l'être ultérieurement. La prise de position de la CGHE est consultable sur Internet.⁵

Pour un bon enseignement gymnasial, il faut donner aux cantons, aux écoles et au corps enseignant la marge de manœuvre et le temps nécessaires pour développer la vie scolaire et l'enseignement au quotidien. Cet objectif devrait être atteint grâce à deux axes principaux : d'une part, une évolution de l'enseignement vers un quotidien scolaire plus orienté sur un approfondissement de la compréhension et, d'autre part, un accent plus marqué sur les compétences transdisciplinaires. La CGHE considère que l'une de ses tâches consiste à donner des impulsions dans ce sens. Elle a produit un document comprenant 12 thèses sur le développement de la maturité gymnasiale dans le sens mentionné ci-dessus (voir annexe 3).

Promouvoir les talents

L'hétérogénéité est aussi un sujet abordé dans les gymnases : la compensation des désavantages, l'intégration des élèves allophones et la promotion des talents sont aujourd'hui considérés comme allant de soi. La promotion des élèves à haut potentiel intellectuel est une préoccupation centrale de la CGHE. A la demande de la commission, un groupe de travail s'est penché au cours des quatre dernières années sur les moyens de mieux identifier et de promouvoir de manière optimale les talents. Le travail porte ses fruits : le nombre d'élèves participant aux programme de promotion de l'Université de Berne ainsi que le nombre de programmes d'études n'ont cessé d'augmenter. Afin de sensibiliser les enseignants et enseignantes à ce sujet, une fiche d'information a été élaborée et une journée consacrée au thème de la promotion des talents au gymnase a été organisée à l'automne 2019. La journée a eu un écho très positif.

Pour la CGHE, la promotion des talents reste une préoccupation importante. Elle s'engage donc à faire en sorte qu'il y ait une personne de contact pour la promotion des talents dans chaque gymnase et qu'une fonction similaire soit introduite dans les facultés de l'Université de Berne. En outre, d'autres services de soutien sont prévus ; le groupe de travail « Promotion des talents » poursuivra l'accompagnement des travaux nécessaires à cet effet.

Prof. Dr. Bruno Moretti, président de la Commission gymnase-haute école

⁴ Cf. www.phbern.ch/forschung/projekte/mit-erfolg-durchs-gymnasium-megy, dernière visite le 3 novembre 2020.

⁵ Cf. www.erz.be.ch/erz/fr/index/mittelschule/mittelschule/gymnasium/kommissiongymnasiumhochschule.assetref/dam/documents/ERZ/MBA/fr/AMS/ams_commission_cghe_comp%C3%A9tences_%C3%A9volution_maturite.pdf, dernière visite le 3 novembre 2020.

2.2

Compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures

Depuis août 2019, chaque gymnase du canton de Berne dispose d'un programme spécifique visant à développer chez ses élèves les compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures pour la première langue et pour les mathématiques, tel que le définit le plan d'études. Ce programme permet d'assurer que les élèves de maturité acquièrent, dans ces domaines-clés, les bases nécessaires pour réussir leurs études.

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a défini dans le plan d'études cadre les compétences dont doivent disposer tous les élèves de maturité à la fin de la formation gymnasiale. La Direction de l'instruction publique et de la culture a ensuite chargé les gymnases du canton de Berne d'élaborer un programme mettant l'accent sur le développement des compétences permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Au gymnase de Berthoud, la direction d'école et les présidents des collèges d'allemand et de mathématiques ont décidé de mettre l'accent sur les principes suivants lors de l'élaboration du programme de l'école concernant les compétences disciplinaires de base : les élèves sont évalués individuellement, sont inclus dans le processus d'évaluation et font l'objet, si nécessaire, d'un soutien individuel.

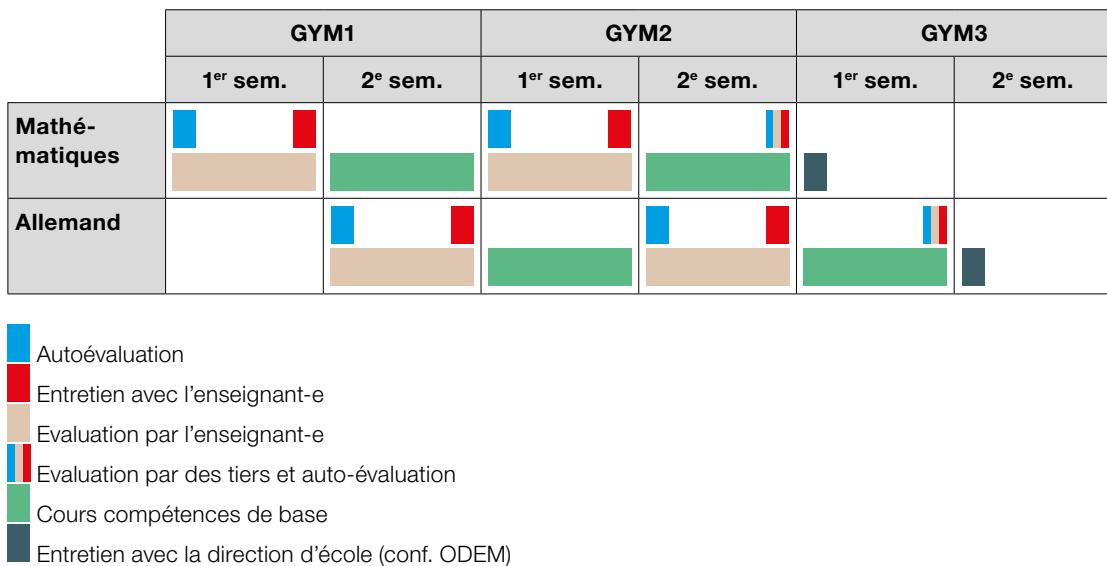
Selon les présidents des collèges d'allemand et de mathématiques, il ne serait pas possible de satisfaire aux exigences seulement au moyen d'examens intégraux complétés d'un enseignement supplémentaire. Les élèves sont donc évalués sur la base d'une autoévaluation et d'une évaluation par autrui ainsi que sur la base des notes de bulletin. Si nécessaire, ils sont envoyés à des cours d'appui. Afin de ne pas surmener les élèves qui ont besoin de soutien à la fois en mathématiques et en allemand, ces cours d'appui n'ont pas lieu le même semestre.

La phase d'évaluation en mathématiques a lieu durant le premier semestre, celle en allemand au deuxième semestre de la première année de la formation gymnasiale. L'évaluation par l'enseignant ou l'enseignante est précédée d'une autoévaluation par l'élève. Le cours d'appui a lieu durant le semestre suivant l'évaluation et fait l'objet d'un entretien final. Si une deuxième phase de cours d'appui est nécessaire, elle a lieu durant la deuxième année (mathématiques) ou la troisième année (allemand) de la formation gymnasiale et est conclue par une autoévaluation et une évaluation par autrui, ainsi que par un entretien (cf. illustration 1).

«Le cours d'appui m'a beaucoup apporté. Dans mon école précédente, je n'ai pas appris grand-chose en mathématiques. J'ai donc d'importantes lacunes, que le cours d'appui m'aide à combler.»

Un élève de GYM1

Illustration1: chronologie et éléments du programme « compétences de base »



« La plupart des élèves ont une perception positive du cours d'appui »

Président du collège de mathématiques, Bruno Schär a dirigé l'élaboration du programme et du contenu du cours d'appui pour sa discipline. Il revient sur les premières expériences faites avec le programme.

Comment le principe du soutien individuel est-il mis en œuvre dans le cadre du cours d'appui ?

Au début du cours, tous les élèves effectuent 28 pages d'exercices pendant une durée allant jusqu'à quatre leçons doubles. Ces exercices couvrent un large éventail des mathématiques et permettent aux élèves de définir les thèmes sur lesquels ils doivent travailler. Comme tous les élèves reconnaissent avoir des difficultés dans au moins un domaine, personne n'a peur de poser des questions. Ainsi, je peux les aider de façon plus ciblée. Dans le cadre de l'autoévaluation, l'élève répond à des questions concernant sa relation avec les mathématiques. Je peux alors par exemple savoir quels élèves ont des difficultés en situation d'examen et je peux aborder ce point avec eux.

De quoi se compose le cours d'appui de mathématiques ?

Il contient 21 modules, qui couvrent toutes les compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures. L'objectif n'est pas de traiter tous les thèmes mais d'effectuer une sélection individuelle en fonction des besoins des élèves. Je conseille les élèves et leur propose parfois d'autres modules que ceux qu'ils choisissent. Je m'assure ainsi qu'ils travaillent sur leurs principaux points faibles.

Qu'apporte le cours d'appui aux élèves ?

La plupart des élèves ont une perception positive du cours d'appui, grâce auquel ils peuvent combler rapidement leurs lacunes et être au niveau en mathématiques. De manière générale, ils s'intéressent davantage à cette discipline. Je suis curieux de voir l'impact qu'aura le cours d'appui sur les résultats aux examens de maturité.

« Les progrès personnels motivent à s'investir dans la discipline en question »

Pour le collège d'allemand, la première phase d'évaluation touche à sa fin. Simone Jaccard et Sabine Pfister ont élaboré une grille d'autoévaluation et d'évaluation par autrui et ont mis au point le cours d'appui en allemand.

Selon quels critères les compétences disciplinaires de base sont-elles évaluées pour la discipline Allemand ?

Pfister: Nous évaluons quatre domaines de compétences. Premièrement, la réception de textes oraux, c'est-à-dire l'écoute et la compréhension actives. Deuxièmement, la production de textes oraux, c'est-à-dire l'expression orale. Troisièmement, la réception de textes écrits, c'est-à-dire la lecture précise. Enfin, quatrièmement, la production de textes écrits (planification, structuration, rédaction systématique et édition).

L'enseignement doit être adapté au niveau des élèves, qui doivent être soutenus individuellement. Comment cette exigence est-elle mise en œuvre dans le cours d'appui en allemand ?

Jaccard: Le programme d'enseignement n'est pas encore fixe. Dans un premier temps, nous avons préparé toutes sortes d'exercices pour chacun des quatre domaines de compétences. Ces exercices sont de complexité variable afin de couvrir tout le spectre des lacunes devant être comblées. Nous définissons régulièrement avec l'élève, dans le cadre d'un entretien, quels exercices doivent être réalisés dans quels domaines et quels points doivent être abordés.

Quels sont les points forts de ce programme ?

Jaccard: Nous tentons de soutenir les élèves de façon individuelle pour qu'ils progressent rapidement dans leur apprentissage. Ils se familiarisent avec l'utilisation de la langue dans le cadre scolaire et les progrès personnels qu'ils font les encouragent à s'investir dans la discipline.

Pfister: A peine avait-il rempli le formulaire d'autoévaluation, un élève en première année de la formation gymnasiale a demandé s'il pouvait commencer immédiatement le cours d'appui. Certains élèves qui disposent en principe du potentiel nécessaire pour réussir la formation gymnasiale ont encore quelques lacunes à combler. Cette déclaration souligne que, pour ces élèves, le soutien individuel peut constituer une opportunité décisive.

Simone Jaccard, Sylvia Klöti, Sabine Pfister et Bruno Schär, gymnase de Berthoud

2.3 Choix d'une profession et d'une formation

Le gymnase a pour tâche centrale de préparer les élèves aux études supérieures. Le choix des études fait partie de cette préparation et les gymnases doivent accompagner les élèves dans ce processus. Cet article est consacré au gymnase de Haute-Aargovie.

Pour que les élèves réussissent leur entrée dans les études, ils doivent certes remplir les conditions requises par les différentes disciplines (aptitudes à suivre des études supérieures) mais aussi avoir suivi un processus soigné de choix des études et de la profession. Les quatre étapes⁶ suivantes sont décisives : les élèves doivent

- réfléchir à leurs centres d'intérêt et à leurs points forts ;
- se renseigner sur les différentes possibilités de formation et de carrière ;
- comparer leurs points forts et leurs centres d'intérêt avec les filières d'études qu'ils envisagent de suivre ;
- mettre en œuvre leur décision de façon cohérente.

Réfléchir aux centres d'intérêt et aux points forts

Dans un premier temps, les élèves doivent réfléchir à leurs centres d'intérêt, à leurs aptitudes, à leurs valeurs et à leurs objectifs. Pour beaucoup, l'entrée au gymnase est difficile. Ces élèves se posent des questions fondamentales dès le GYM 1, notamment lors d'entretiens avec le maître ou la maîtresse de classe. L'école est-elle la voie qui leur convient ? Quels sont leurs objectifs ? Quels sont leurs points forts et leurs points faibles ? Durant la première année de gymnase, il est aussi possible de réaliser des stages de découverte.

Se renseigner sur les différentes possibilités de formation et de carrière

Les élèves doivent connaître les possibilités de formation et de carrière qui s'offrent à eux. Pour cela, ils doivent savoir où trouver ces informations et de l'aide. Le gymnase de Haute-Aargovie organise en GYM 2 une manifestation d'une demi-journée, « *Studies Live* », durant laquelle d'anciens élèves du gymnase donnent des informations sur les filières d'études qu'ils ont choisies, sur la haute école qu'ils fréquentent et sur les défis qu'ils ont dû surmonter au début de leurs études.

Comparer les points forts et centres d'intérêt avec les filières d'études envisagées

Dans un deuxième temps, les élèves doivent se demander quelles filières d'études et quelles professions leur conviennent. Pour qu'ils puissent trouver une solution durable, leurs points forts et leurs centres d'intérêt doivent correspondre au profil d'exigences des études envisa-

⁶ Cf. www.erz.be/erz/fr/index/direktion/organisation/mittelschul_undberufsbildungsaamt/Gremien_Projekte/projekte1/laufbahnplanung-am-uebergang-2.assetref/dam/documents/ERZ/MBA/fr/MigWeb08-ABS-fr/projets/uebergang2_eckwerte_mittelschulen_f.pdf, dernière visite le 2 novembre 2020.

gées. En GYM 3, l'Orientation professionnelle (OP) organise une séance d'information « La maturité, et ensuite ? », qui est obligatoire pour tous les élèves. Elle porte sur le processus de choix des études, les possibilités de formation, les différentes sources d'information et les offres de conseil proposées par l'OP.

Dans le cadre d'une séance subséquente « Quels domaines professionnels correspondent à mes centres d'intérêts ? », les élèves remplissent un formulaire et planifient les étapes suivantes, notamment des visites auprès de l'OP. Cette manifestation est facultative mais rencontre généralement beaucoup de succès.

En GYM 3, les élèves ont de nouveau la possibilité de participer à la manifestation « *Studies Live* » ou peuvent passer une journée à l'Université de Berne ou à la PHBern. Ces journées de visite sont obligatoires pour les élèves de GYM 4 dans le cadre du processus de choix des études. Les élèves peuvent aussi choisir de visiter d'autres universités et hautes écoles.

« J'ai trouvé la manifestation « *Studies Live* » très utile car on a pu poser des questions individuelles qui nous ont donné un aperçu des études et de la vie durant les études. »

Une élève de GYM4

Mettre en œuvre la décision de façon cohérente

Finalement, les élèves doivent mettre en œuvre leur décision, c'est-à-dire prendre les mesures nécessaires dans les temps : s'inscrire, chercher un appartement, clarifier le financement, etc. Pour ce faire, ils disposent de différentes sources d'information. Le maître ou la maîtresse de classe ou les conseillers et conseillères en orientation peuvent également les soutenir sur ces points.

Une séance d'information, « Les études en vue », est également organisée pour les parents d'élèves. A cette occasion, le centre OP de Berne donne des informations sur les différentes voies de formation après le gymnase. En outre, cette manifestation montre aux parents comment soutenir leur enfant dans le processus du choix des études.

L'actuel programme de préparation au choix des études du gymnase de Haute-Argovie est réévalué en permanence et remanié si nécessaire. Pour l'instant, il s'agit notamment d'améliorer, en collaboration avec l'OP, les compétences des élèves en termes d'information et de recherche.

Rolf Wirth, gymnase de Haute-Argovie

2.4 Compétences transdisciplinaires et apprentissage autonome

La transmission et le développement des compétences transversales font partie du mandat de la formation gymnasiale. Le gymnase de Kirchenfeld présente ci-après sa mise en pratique à l'exemple de l'apprentissage autonome, du travail de maturité et de l'enseignement à distance.

En 2008, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a déclaré: « Outre un niveau de connaissances disciplinaires élevé, une importance de plus en plus grande revient au développement de l'apprentissage et du travail autonome [...] et aux compétences transversales. »⁷ Le développement des compétences non spécifiques à une matière mais essentielles à l'atteinte des objectifs de formation fait partie du mandat de formation. Le plan d'études gymnasial 2017 précise, en termes concrets : « Les objectifs transversaux suivants sont en particulier à considérer : découvrir le travail interdisciplinaire ; connaître et utiliser des éléments de méthode de travail et de gestion du savoir ; observer la méthodologie du travail scientifique et y recourir dans le travail de maturité ; connaître les technologies de l'information et de la communication et en tirer profit par une utilisation raisonnée. »⁸

Au moyen des exemples de l'apprentissage autonome, du travail de maturité et de l'enseignement à distance, voici comment le gymnase de Kirchenfeld procède pour atteindre ces objectifs.

Apprentissage autonome

La double mission du gymnase, à savoir le développement de la capacité à étudier et de la maturité sociale en général, est étroitement liée à l'apprentissage autonome. « En tant qu'objectif de formation, l'apprentissage autonome répond à une exigence centrale de l'enseignement gymnasial. Etre capable «de penser par soi-même, sans être influencé par autrui»⁹ est une définition classique de la maturité. »¹⁰ Les compétences nécessaires doivent être acquises de manière ciblée et continuellement développées, et ce dans le cadre de séquences d'enseignement qui ont été élaborées selon le principe didactique de l'apprentissage autonome et qui tiennent compte des quatre paramètres suivants¹¹ :

1. L'autogestion
2. L'accompagnement pédagogique par l'enseignant ou l'enseignante
3. La réflexion
4. Les compétences transversales

7 Plateforme Gymnase (2008) : Plateforme Gymnase, La situation du gymnase en 2008 (rapport PGYM): rapport et recommandations à l'intention du comité de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, état au 26 novembre 2008, p. 52.

8 Erziehungsdirektion des Kantons Bern (2016), Lehrplan 17 für den gymnasialen Bildungsgang, Einleitung und Grundlagen, p. 13.

9 Kant, Immanuel (1983): Beantwortung der Frage: Was ist Aufklärung, p. 53. In: Ders.: Werke in sechs Bänden, Bd. VI: Schriften zur Anthropologie, Geschichtsphilosophie, Politik und Pädagogik. Hrsgg. von Wilhelm Weischedel. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, p. 51–61.

10 Herzog, Walter (2011): Vom Nutzen und Nachteil des Selbstlernens, Referat an der Impulstagung in Hofwil vom 23. März 2011, p. 3.

11 Cf. Lehrplan 17, Einleitung und Grundlagen, p. 13.

Comme le montre l'analyse scientifique du projet bernois sur l'apprentissage autonome, le quatrième point est crucial pour la durabilité des compétences acquises dans le cadre de l'auto-apprentissage : dans chaque séquence d'apprentissage autonome, il est impératif de développer les compétences qui rendent l'apprentissage autonome possible en premier lieu.¹²

Idéalement, une séquence d'apprentissage autonome enchaîne sur la précédente afin que les compétences transversales puissent être développées de manière ciblée. Pour ce faire, le gymnase de Kirchenfeld s'appuie sur un dispositif pour l'apprentissage autonome à raison d'une leçon à chaque degré par année scolaire dont les objectifs et le contenu sont publiés à l'interne. Le dispositif a été évalué en 2016 et en 2019 dans les classes terminales. Au cours des trois années, la compréhension qu'ont les élèves de l'apprentissage autonome s'est approfondie. Les quatre paramètres susmentionnés sont traités plus intensément par les enseignantes et les enseignants. Le nombre de séquences d'apprentissage autonome sous la forme de travaux de groupe diminue, ce qui correspond à une recommandation du rapport d'évaluation de Hilbe/Herzog.¹³ En moyenne, les élèves suivent neuf séquences d'apprentissage autonome au cours des quatre années passées au gymnase de Kirchenfeld. Les retours sont pratiquement tous positifs, ce qui laisse supposer que les objectifs transversaux sont atteints.

Cependant, les retours montrent également que l'apprentissage autonome n'a pas encore atteint toutes les disciplines et tous les enseignants et enseignantes. Il est principalement exercé dans les domaines des langues, des arts et des sciences humaines. Le rajeunissement marqué du corps enseignant n'a pas modifié cette répartition. Paradoxalement, l'attention portée à l'apprentissage autonome a eu tendance à diminuer depuis son intégration au plan d'études gymnasial 2017 et la fin du projet sur le sujet. De plus, les cours cantonaux de formation continue et les rencontres d'échange sont malheureusement devenus plus rares.

Travail de maturité

Depuis vingt ans, les élèves réalisent leur travail de maturité au cours des deux dernières années de la formation gymnasiale – un travail scientifique et propédeutique important qui contribue aux objectifs fondamentaux selon le règlement de reconnaissance de la maturité (RRM) ainsi que des objectifs transversaux selon le plan d'études gymnasial 2017 : développement de la curiosité, de l'ouverture intellectuelle et de la capacité à porter des jugements personnels ; responsabilité de la planification et de l'organisation de son propre travail ; pratique de la méthodologie scientifique ; accès aux connaissances nouvelles et intégration des résultats nouvellement acquis dans un réseau de savoirs existants ; formulation et présentation claires et structurées des résultats et des conclusions.

D'autres compétences transversales non explicitement mentionnées sont étroitement liées : les élèves renforcent leur persévérance et leur tolérance à la frustration, ils utilisent leurs réseaux personnels, ils font l'expérience de leur efficacité personnelle. Comment puis-je trouver l'autodiscipline pour ma planification ? Auprès de qui puis-je trouver du soutien ? Où trouver de l'aide pour que je retrouve ma motivation et pour me faire rebondir ? Qui et qu'est-ce qui peut m'aider en cas de blocage lié à l'écriture et à l'angoisse de l'échec ?

« Nous étions obligés de prendre nos responsabilités, d'anticiper et d'agir de façon autonome, des capacités qui sont incontournables pour réussir des études. »

Enseignement à distance,
une élève de GYM4

¹² Hilbe, Robert; Herzog, Walter. (2016) : L'apprentissage autonome dans les gymnases bernois, Rapport final au sujet de l'évaluation externe mandatée par l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle du canton de Berne. Berne : Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle, Direction de l'instruction publique du canton de Berne. (version abrégée)

¹³ Cf. ibid.

Enseignement à distance

Lorsque les écoles ont dû fermer au printemps 2020 en raison de la pandémie de coronavirus, alors que l'enseignement présentiel a été interdit afin de contenir la propagation du virus, les élèves et les enseignants et enseignantes ont été soudainement catapultés dans la réalité numérique. Du jour au lendemain, les connaissances acquises sur les plateformes collaboratives et les possibilités d'interaction électronique sont devenues nécessaires à l'enseignement. Si les outils numériques ne posent guère de problèmes pour la majorité des élèves (« Toute personne de moins de 17 ans ou, disons, de moins de 25 ans n'aura aucun problème avec ces plateformes et outils »), le travail autonome à domicile est beaucoup plus exigeant. A titre d'exemple, un entretien avec un élève sur les compétences transversales dans le cadre de l'enseignement à distance a souligné cinq points difficiles :

- Organisation : il faut avoir une vue d'ensemble des délais, des devoirs et des horaires.
- Discipline : on ne peut pas jouer toute la nuit, il faut planifier les périodes de travail et de loisirs, auxquelles il faut se tenir. Il faut résister à la tentation de procrastination.
- Comportement pour résoudre les problèmes : si ni Internet ni le manuel ne livrent réponse, un bon réseau, toujours accessible via WhatsApp, est utile.
- Fixer des priorités : commencer par le travail nécessaire pour obtenir les notes requises, puis s'attacher au travail en fonction des centres d'intérêt.
- Efficacité : accomplir une tâche avec le moins d'effort possible.

Les compétences transversales essentielles dans le cadre de l'enseignement à distance, qui sont les mêmes que pour l'apprentissage autonome et pour le travail de maturité sont importantes. Le développement des compétences transversales prescrit dans le plan d'études gymnasial 2017 et les vingt années d'expérience du travail de maturité ainsi que les dix années d'apprentissage autonome ont contribué de manière significative au succès de l'enseignement à distance. Il est cependant apparu que les difficultés familiales, sociales et techniques ont entravé le développement des compétences transversales chez certains élèves. Les gymnases ont aussi dans ce cas pour mission de trouver les moyens de contrer les handicaps sociaux.

*Martin Moser, Elisabeth Schenk, Corinne Sörensen, Mario Wunderl
et Remo Zaugg, gymnase Kirchenfeld*

3

Entre hétérogénéité et comparabilité



La population des élèves du gymnase devient plus hétérogène, tout comme celle des autres filières de formation. De plus en plus d'élèves ont besoin de conditions d'apprentissage spécifiques en raison de leurs situations personnelles, de leurs talents individuels, de leur langue et de leur milieu social. Ce n'est qu'ainsi qu'ils peuvent développer pleinement leur potentiel. L'individualisation croissante des conditions d'apprentissage répond à la demande de la société d'assurer la comparabilité de la formation gymnasiale.

L'hétérogénéité croissante au sein de la société se reflète fort heureusement aussi dans la composition des élèves du gymnase. Ces élèves ont des prédispositions et des besoins différents en raison de leur origine linguistique ou sociale ou de handicaps de santé. Le gymnase est confronté au défi de prendre en compte cette diversité et de répondre en même temps à la demande de la société en matière de normes de performance comparables – notamment en ce qui concerne la capacité générale à étudier. Il faut donc, d'une part, offrir des parcours d'apprentissage plus individualisés avec des options de soutien appropriées et, d'autre part, veiller à ce que, malgré une plus grande individualisation, une qualité comparable soit garantie au cours et jusqu'au terme de la formation gymnasiale.

Au sein des écoles, l'hétérogénéité des élèves est prise en compte par la promotion accrue des talents particuliers, par la compensation des désavantages et par des mesures d'intégration des migrants et migrantes. L'exigence de comparabilité – notamment en ce qui concerne les compétences requises à la fin des études – est garantie par la Commission cantonale de maturité (CCM), qui surveille le cursus de formation des gymnases, ainsi que par une culture de l'examen commun.

Surveillance de la formation gymnasiale

Depuis quelques années, la demande de la société et des milieux politiques pour des normes comparables aux examens de maturité a considérablement augmenté. La CCM apporte une contribution importante à la qualité et à la comparabilité requises. Elle garantit que des normes comparables s'appliquent aux examens de maturité. Ainsi, des experts et expertes externes évaluent et contrôlent, par exemple, les examens écrits et oraux et établissent un rapport destiné à la CCM.

La CCM a également pour tâche d'approuver des solutions spéciales pour les examens, que ce soit pour les élèves à haut potentiel intellectuel, pour les élèves de langue étrangère ou pour celles et ceux qui ont droit à une compensation des désavantages. Dans ces domaines, une augmentation du nombre de demandes a été observée ces dernières années. La CCM examine ces demandes et veille à ce que, compte tenu des réglementations individuelles, un niveau d'exigence égal soit garanti aux examens et que les mesures approuvées soient mises en œuvre de manière comparable dans les écoles.

Le président de la CCM montre dans son article (voir chapitre 3.1) comment la commission assure la qualité des examens de maturité et garantit leur comparabilité.

Examens communs

Voici plus de dix ans, les gymnases bernois ont commencé à développer une culture de l'examen commun, bien avant que la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique n'en décide ainsi. Ils sont partis du principe que l'examen commun ou l'examen comparable nécessitait la coopération des enseignants et enseignantes bien avant l'examen. Ces dernières années, tous les collèges de disciplines ont développé une culture des épreuves communes. Parallèlement, des examens de maturité communs ont également été instaurés.

Le gymnase de Hofwil montre comment les examens communs sont mis en pratique et quelles expériences ont été faites dans ce domaine (voir chapitre 3.2).

Compensation des désavantages et promotion des talents

Les élèves du gymnase doivent également être soutenus selon leurs besoins personnels, qu'il s'agisse de talents particuliers ou de problèmes de santé. Les gymnases disposent d'un large éventail d'offres de soutien dans le domaine de la promotion des talents et de la compensation des désavantages pour répondre aux besoins individuels. Le gymnase du Neufeld (voir chapitre 3.3) montre à quoi ressemble le quotidien scolaire des élèves talentueux et des élèves souffrant d'un handicap.

Intégration des migrants et des migrantes

L'hétérogénéité au sein du gymnase ne s'exprime pas seulement au niveau des prédispositions, mais aussi au niveau des origines : de plus en plus de jeunes qui ont fréquenté une école moyenne dans leur pays d'origine viennent en Suisse. Afin de sonder les possibilités de les intégrer rapidement dans une formation correspondante, le canton de Berne mène depuis 2016 une expérience pédagogique. Celle-ci est adaptée aux besoins des migrants et des migrantes et prévoit un soutien intensif dans la langue première et une participation rapide aux cours ordinaires. Le rapport annuel du gymnase Biel-Seeland montre comment ces mesures de soutien fonctionnent ainsi que les défis à relever (voir chapitre 3.4). Dans le cadre de l'expérience pédagogique, il assume le rôle de point de contact et de coordination. Le gymnase Biel-Seeland vérifie l'aptitude des jeunes à fréquenter une école moyenne, les assigne aux différentes écoles et assure le suivi de l'accompagnement.

Perspectives

La population des élèves du gymnase devient plus hétérogène (différentes prédispositions et différents besoins). Il convient de continuer à prendre en compte cette diversité. Dans le même temps, le gymnase doit répondre à la demande pour une plus grande comparabilité et une formation de haute qualité. Avec le soutien individuel d'une part et le renforcement des examens communs et de la coopération avec la CCM d'autre part, le gymnase est sur la bonne voie et doit poursuivre ses efforts.

3.1

Le point de vue de la Commission cantonale de maturité

A quelques exceptions près (*numerus clausus*), la maturité gymnasiale permet d'accéder à toutes les filières d'études universitaires en Suisse. Un niveau de formation élevé est requis des bacheliers et bachelières, car le certificat de maturité atteste de la capacité générale à étudier.

Dans le canton de Berne, la Commission cantonale de maturité (CCM) supervise les examens de maturité. Elle constitue une interface importante et directe entre les gymnases et les universités : lors des examens finaux, l'ensemble des candidats et des candidates sont évalués individuellement par des experts et des expertes, tout comme l'est d'ailleurs aussi le cursus de formation. La responsabilité de cette assurance qualité combine différents aspects afin d'assurer le maintien d'un niveau de formation élevé. Des examens comparables et équitables doivent être garantis entre les différentes écoles, mais aussi au fil des années, afin que les bacheliers et bachelières disposent d'une capacité générale à étudier équivalente, ce qui constitue l'objectif de la formation gymnasiale.

A cet égard, il y a lieu de tenir compte de manière appropriée de l'hétérogénéité dans le cadre de la formation et de la mise en œuvre des objectifs du plan d'études lors des examens de maturité. Il en va de même pour les différentes prédispositions des candidats et candidates : handicaps physiques, antécédents migratoires, encouragement des talents, etc. Cela se fait en adaptant les conditions-cadres, et non en abaissant les exigences.

La CCM effectue le contrôle qualité principalement dans les cinq disciplines d'examen : la première et la deuxième langue, les mathématiques, l'option spécifique et l'option complémentaire (ou troisième langue). Les notes des autres disciplines sont inscrites dans le certificat de maturité et ne sont pas systématiquement évaluées. Il conviendrait toutefois d'examiner si la CCM ne pourrait pas aussi contrôler ces notes pour contribuer à l'assurance qualité de la formation.

Le rôle des experts et des expertes

La CCM engage des experts et des expertes externes pour assurer la qualité des examens de maturité. Ceux-ci évaluent les épreuves pendant la phase de préparation, font des suggestions aux enseignants et aux enseignantes puis évaluent la correction des examens écrits. Ils assistent aux examens oraux, veillent à leur bon déroulement et sont responsables de la note de l'examen avec les enseignants et les enseignantes.

Les experts et les expertes sont généralement issus de l'université. Ils sont en mesure d'évaluer la capacité des candidats et des candidates à étudier et à répondre aux attentes de l'institution de formation subséquente. Ainsi, un échange régulier est établi avec les représentants et représentantes des établissements de l'enseignement supérieur. Pour les disciplines où les candidats et les candidates sont nombreux, des enseignants et enseignantes d'autres gymnases sont également engagés en soutien.

Afin d'assurer la comparabilité au sein d'une école et de développer la pratique de l'examen commun, un système de coordination a été mis en place ces dernières années. Le niveau d'exigence des épreuves dans la première et la deuxième langue, en anglais et en mathématiques est évalué par des experts et des expertes de coordination et est consolidé par l'échange avec les autres experts, expertes, enseignants et enseignantes.

Le rapport des experts et des expertes au corps enseignant, aux rectorats et aux experts et expertes principaux de la CCM est essentiel pour l'évaluation régulière du processus de certification. Dans les synthèses des experts et des expertes principaux, les questions récurrentes ou fréquentes sont reprises et clarifiées lors des échanges avec la Conférence des directions de gymnase (CDG).

Nouvelles directives pour les examens de maturité

Les conditions cadres des examens de maturité sont définies dans les « Directives applicables au déroulement des examens de maturité gymnasiale ».¹⁴ Celles-ci ont été révisées suite à l'introduction du nouveau plan d'études 2017 pour la partie germanophone du canton. Il a été possible de réunir les particularités des deux régions linguistiques du canton dans un seul document. Le processus a été mené au niveau des disciplines par les experts et les expertes principaux et en coopération avec les collèges de disciplines cantonaux et la CDG. A la fin de l'année scolaire 2020–2021, les examens se dérouleront pour la première fois conformément aux directives révisées.

Les nouvelles directives garantissent la comparabilité formelle et tiennent compte de la numérisation croissante. Les bases ont été jetées pour l'utilisation par les candidats et candidates de leur propre appareil pendant les examens (approche AVEC). Les opportunités nombreuses dans ce domaine font face à un certain nombre de défis qui ne doivent pas être négligés. Les nouvelles technologies pourraient avoir un impact à long terme sur le contenu des examens. Certaines compétences, prises en charge par les appareils, font place à un potentiel de développement pour la promotion d'autres compétences essentielles pour les études. Il importe désormais d'utiliser cette période de transition pour planifier avec soin et coopération les nouvelles formes d'examens finaux. Un comité composé de représentants et de représentantes de la CCM, de la CDG et de la PHBern accompagnera le processus de numérisation des examens.

Compensation des désavantages, objectifs d'apprentissage individuels et encouragement des talents

Les demandes de régimes spéciaux ont augmenté ces dernières années. Elles concernent principalement la compensation des désavantages pour les candidats et candidates avec un handicap et, dans certains cas, des objectifs d'apprentissage individuels pour les candidats et candidates ayant des connaissances moindres dans la première et la deuxième langue. La CCM examine et approuve les mesures à prendre lors des examens. Une demande doit être présentée au moins un an avant le début des examens et il faut que des mesures régulières aient été prises au cours des études. Ces mesures ne sont pas automatiquement appliquées aux examens de maturité ; les demandes sont examinées individuellement et les mesures sont déterminées au cas par cas.

Seuls des ajustements formels de l'examen sont possibles (plus de temps, documents d'examen adaptés sur la forme, salle d'examen séparée, protection auditive, etc.). Il n'est pas permis de réduire le contenu des objectifs du plan d'études ou de prendre des mesures qui entraîneraient un avantage par rapport aux autres candidats et candidates.

Les candidats et candidates qui ont des connaissances moindres dans la première et la deuxième langue en raison d'une arrivée tardive en provenance d'une autre région linguistique et qui ont été soutenus par des objectifs d'apprentissage individuels jusqu'à la dernière année de formation peuvent se voir accorder des objectifs individuels pour l'examen final. Comme il s'agit d'ajustements de contenu, cela doit être mentionné dans le certificat de maturité.

¹⁴ Cf. www.erz.be/fr/index/mittelschule/mittelschule/gymnasium/maturitaetspruefungen/weisungen_maturitaetspruefungen.html, dernière visite le 3 novembre 2020.

Un autre domaine de réglementation spéciale concerne la promotion des candidats et des candidates particulièrement talentueux dans les domaines du sport et des arts. En plus des programmes de formation spéciaux pour l'encouragement des élèves talentueux, des mesures de soutien peuvent être accordées sur demande dans le cadre de la filière de formation ordinaire avec un échelonnement des examens finaux en deux parties.

Prof. Dr. Michele Weber, président de la Commission cantonale de maturité

3.2 Evaluation commune

Voici plus de dix ans que les gymnases du canton de Berne ont introduit l'évaluation commune. Celle-ci permet la comparabilité des exigences au sein des différentes écoles. Dans le cadre des examens de maturité, la comparabilité est contrôlée par des expertes-coordinatrices et des experts-coordinateurs au sein de chaque école.

En 2009, la Conférence des directions de gymnase (CDG) a décidé de renforcer la culture de l'évaluation commune dans tous les établissements. En 2012, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique a adopté le sous-projet « Offres de soutien concernant l'évaluation commune » dans le cadre du projet « Maturité gymnasiale – garantie à long terme de l'accès sans examen aux hautes écoles ». Sur cette base, l'évaluation commune a été établie dans les gymnases du canton de Berne ces dernières années. La convention de prestations conclue par les gymnases avec l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle le mentionne comme suit :

« La comparabilité des exigences au sein de l'école doit être renforcée par une culture de l'évaluation commune. A cette fin, le corps enseignant élabore périodiquement, en groupes, des épreuves et des grilles d'évaluation, sur la base de contenus et de degrés de difficulté convenus. Il échange ensuite sur les corrections et le niveau d'exigences requis et analyse les résultats par collège de discipline, dans la perspective de l'enseignement et de l'évaluation futurs. »¹⁵

L'évaluation commune peut être pratiquée dans toutes les disciplines au cours de la formation. Dans le cadre des examens de maturité, elle est notamment appliquée dans les disciplines Mathématiques, Allemand, Français et dans la troisième langue. A l'exemple du gymnase de Hofwil, voici comment l'évaluation commune est mise en pratique:

Evaluations communes au cours de la formation

Au gymnase de Hofwil, trois à quatre collèges de discipline sont chargés de réaliser des évaluations communes pendant deux années consécutives. Ils décident eux-mêmes de la forme de l'évaluation, du degré de formation et du moment de l'épreuve. Après l'épreuve de la première année, une évaluation est réalisée et analysée avec la direction de l'école. En fonction du résultat, le collège de discipline décide l'épreuve sera refaite l'année suivante pour le même degré, dans un cadre différent, ou s'il faut élaborer une autre évaluation commune pour un autre degré de formation. Les collèges de discipline effectuent ce cycle environ tous les cinq ans.

L'évaluation commune comprend non seulement des épreuves classiques mais aussi des compositions, des examens oraux et des analyses vidéo. Ainsi, le collège de français élabore chaque année une épreuve comparative au niveau GYM3, qui met l'accent sur des sujets grammaticaux. Cette épreuve a lieu simultanément pour tous les élèves et est corrigée et évaluée conjointement par les enseignants et enseignantes. En arts visuels, les livres de bord que les élèves utilisent pour documenter leur apprentissage et leur travail ont été

¹⁵ Accord de prestations 2018–2022 entre les gymnases et l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne, p. 5.

évalués par le collège de discipline selon des critères définis conjointement. Le collège de sport a comparé les enregistrements vidéo d'une performance de groupe en acrobatie sur la base d'un document d'évaluation élaboré conjointement.

De tels travaux favorisent la compréhension commune de la discipline et conduisent en conséquence à un échange sur les exigences de la branche et le niveau des classes. Ce processus s'est bien établi ces dernières années, est apprécié et est poursuivi par les collèges de discipline, même en dehors du cycle obligatoire. L'évaluation commune envoie par ailleurs un signal important aux élèves, à savoir que des exigences comparables sont fixées au sein de l'école dans les différentes disciplines. De plus, les nouveaux enseignants et enseignantes acquièrent plus rapidement la confiance nécessaire pour les épreuves et l'évaluation.

Evaluation commune aux examens de maturité

Le contrôle de la qualité des examens de maturité incombe à la Commission cantonale de maturité (CCM). Afin de garantir la comparabilité des épreuves, la CCM s'appuie sur des expertes et experts de coordination externes. Ceux-ci vérifient que, au sein d'un établissement scolaire, les différents examens d'une même discipline ont des exigences équivalentes.

Au gymnase de Hofwil, trois des quatre experts et expertes de coordination assignés ont une mission réduite, car les collèges de discipline de mathématiques, de français et d'anglais élaborent un examen écrit commun pour chaque volée. Le processus d'élaboration conjointe des examens favorise la coopération au sein des collèges de discipline. Les enseignants et enseignantes échangent leurs points de vue sur les exigences dans les différentes compétences disciplinaires et leur pondération. En ce qui concerne l'allemand, les experts et expertes de coordination du gymnase de Hofwil jouent un rôle plus important car les enseignants et enseignantes préparent des examens de maturité différents pour leurs classes.

L'étroite collaboration au sein des collèges de discipline du gymnase de Hofwil a abouti à une forme commune d'évaluation pour les épreuves orales d'allemand, de français et d'anglais. Depuis de nombreuses années, les examens sont généralement organisés en groupe.

Dans le cadre de son programme de promotion des talents pour la musique et les arts visuels, le gymnase de Hofwil travaille en étroite collaboration avec la Haute école des arts de Berne (HKB). En musique, certaines parties de l'examen de maturité sont combinées avec l'examen d'admission à la HKB. La CCM a émis des directives pour la réalisation des examens.

Peter Stalder et Niklaus Streit, gymnase de Hofwil

«L'élaboration d'un examen de maturité commun favorise la coopération et l'esprit d'équipe au sein du corps enseignant et donne aux «nouveaux» enseignants la confiance nécessaire et l'occasion d'échanger sur l'enseignement.»

Un enseignant du collège d'anglais

3.3 Compensation des désavantages et encouragement des talents

Au gymnase aussi, les élèves doivent bénéficier d'un soutien individuel. En effet, certains ont des dons extraordinaires qu'ils ne peuvent développer que de manière limitée dans le cadre de l'enseignement ordinaire. D'autres ont besoin d'une aide spécifique pour parvenir à satisfaire aux exigences scolaires. Grâce à l'encouragement des talents particuliers et à la compensation des désavantages, les gymnases disposent d'outils pour répondre à ces besoins.

Soutien aux élèves à haut potentiel intellectuel

Les personnes à haut potentiel intellectuel ont les capacités pour atteindre un niveau élevé de performances et de connaissances dans un ou plusieurs domaines. Toutefois, ce potentiel ne s'exprime pas toujours par de bonnes notes à l'école. Malgré tout, les jeunes concernés sont en mesure de traiter les informations de manière efficace et précise, font preuve d'une pensée logique et abstraite très marquée et ils sont dotés d'excellentes capacités de représentation dans l'espace. Ils ont également un don pour traiter des liens complexes, disposent d'une mémoire incroyable et s'expriment de manière particulièrement éloquente.

Ces dernières années, les gymnases ont développé un vaste programme de soutien aux élèves surdoués, comprenant des offres internes et externes aux écoles. Ces élèves peuvent par exemple participer à des olympiades scientifiques, aider leurs camarades en tant que coaches d'apprentissage ou encore suivre des cours à l'Université de Berne. Il est notoire que les effets des mesures d'encouragement dépendent de facteurs personnels, notamment de la motivation des élèves à apprendre, ainsi que de facteurs environnementaux comme le soutien apporté par les parents ou la façon dont l'offre est conçue. C'est pourquoi un membre du service de coordination interne à l'école encadre et accompagne personnellement les élèves surdoués. Il ou elle conseille les jeunes dans leur choix d'une mesure appropriée et s'occupe des démarches administratives.

Souvent, les élèves surdoués ne sont pas conscients de leur don. Il faut donc qu'un enseignant ou une enseignante attentive leur en parle et qu'un suivi soit mis en place dans le cadre du soutien aux élèves surdoués pour qu'ils aient la possibilité d'identifier leurs aptitudes et de développer leur talent. C'est ainsi qu'ils peuvent mettre à profit leur potentiel.

Encouragement des talents sportifs

Ecole, devoirs, entraînements, compétitions, récupération : les jeunes sportifs et sportives de haut niveau ont des semaines bien chargées et ont donc, eux aussi, besoin de solutions personnalisées. Les modèles « Classe de sport » et « Classe ordinaire » constituent deux programmes d'encouragement certifiés par Swiss Olympic qui permettent de concilier sport et études. Le premier modèle se caractérise par le fait que l'enseignement est dispensé par demi-journées et que la formation dure un an de plus. Dans le cadre du second, les jeunes suivent l'enseignement ordinaire à la journée, mais ont des horaires individualisés pour tenir compte de leurs contraintes sportives. Leur formation dure le nombre d'années ordinairement prévu ou est prolongée d'un an.

Pour pouvoir être admis aux programmes d'encouragement sportifs, les élèves talentueux doivent être titulaires d'une Swiss Olympic Talentcard régionale ou nationale. Les responsables de ces programmes dans les différentes écoles encadrent et soutiennent les jeunes sportifs et sportives pendant toute leur formation gymnasiale. Ainsi, ils organisent et coordonnent la formation scolaire, octroient des congés pour les compétitions et les camps d'entraînement ou encore organisent régulièrement des entretiens de bilan entre le ou la jeune, ses parents, l'école et le partenaire sportif. Pour rester dans les programmes d'encouragement, les élèves doivent prouver tous les ans qu'ils remplissent les conditions scolaires et sportives fixées.

Compensation des désavantages au degré secondaire II

Le moins possible, mais autant que nécessaire : grâce à des mesures ciblées de compensation des désavantages, les gymnases soutiennent les élèves dont l'apprentissage est compliqué par un handicap attesté. Ces mesures ne visent pas à abaisser les objectifs d'apprentissage et de formation, mais aident plutôt les élèves à les atteindre.

Troubles spécifiques de la lecture, troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles du spectre autistique : les mesures de compensation des désavantages portent sur des handicaps très différents. Le service de coordination du gymnase est le premier interlocuteur des jeunes concernés, des parents et des membres du corps enseignant. En cas de handicap attesté, le coordinateur ou la coordinatrice clarifie quelle mesure de compensation est adaptée, lors d'un entretien regroupant toutes les personnes concernées. A l'occasion de cette « table ronde », il ou elle négocie selon les principes de l'équité, de l'adéquation et de la communicabilité, car seule une mesure largement acceptée peut déployer ses pleins effets au quotidien.

Le portfolio individuel est un exemple de mesure utilisée principalement en cas de trouble spécifique de la lecture et de l'écriture. Les élèves concernés y notent les mots et les expressions qu'ils utilisent souvent et qui leur posent problème. Ils ont aussi le droit de consulter ce document de référence personnel lors des tests. En créant leur portfolio, les élèves travaillent intensément sur leur trouble ; la mesure de compensation les stimule tout en exigeant des efforts de leur part. Les élèves ont expliqué qu'au début ils devaient consacrer beaucoup de temps à la création de leur portfolio, mais que leur orthographe s'améliorait ensuite rapidement dans la plupart des cas. Il arrive même que, après un certain temps, des élèves n'aient plus besoin de consulter leur portfolio lors des tests.

*Corinne Bleuler Lanz, Heinz Gmür, Matthias Küng, Rolf Maurer, Birgit Potjer,
gymnase Neufed*

« J'aime beaucoup voir à quel point les jeunes se surpassent sur les plans personnels, scolaires et sportifs grâce aux mesures d'encouragement des talents particuliers ! »

Une enseignante

3.4 Intégration des migrants et migrantes

Dans le cadre d'une expérience pédagogique, le Gymnasium Biel-Seeland soutient l'intégration des migrants et des migrantes dans les écoles moyennes. Les mesures mises en place portent leurs fruits : le nombre de migrants et de migrantes qui accèdent à une formation scolaire a doublé.

A partir de l'année scolaire 2016–2017, une expérience pédagogique a été menée pendant trois ans au Centre de formation professionnelle Bienne (CFP Bienne), en collaboration avec le Gymnasium Biel-Seeland. Ainsi, une classe spéciale pour des migrants et migrantes ayant le niveau nécessaire en école moyenne a été créée dans le cadre des années scolaires de préparation professionnelle avec pour objectif d'intégrer rapidement ces élèves au gymnase, à l'école de culture générale ou à l'école de commerce. L'enseignement dispensé à cette classe spéciale mettait l'accent sur l'apprentissage intensif de l'allemand et sur la transmission de connaissances au sujet du système de formation et de la culture suisses. En outre, les élèves ont pu suivre l'enseignement dans l'école de leur choix pendant une semaine. Les conclusions tirées de cette expérience pédagogique montrent que ce type de soutien répond à un besoin, mais qu'il ne convient qu'à un très faible nombre de personnes.

Nouveau projet optimisé

A l'heure actuelle, une nouvelle expérience pédagogique de trois ans est en cours sur la lancée du projet précédent. Elle vise également l'apprentissage de l'allemand afin de permettre aux élèves de rejoindre rapidement une école moyenne. Pour ce faire, les migrants et migrantes suivent un cours de langue intensif dans une école professionnelle ou, temporairement, dans une école privée avant d'accéder à l'école de leur choix (gymnase, école de culture générale ou école de commerce). Ce cours a lieu par demi-journées et permet donc aux élèves d'être en partie intégrés dans une classe d'école moyenne, qui est encadrée par le membre de la direction responsable de la formation en question.

Ce projet s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 20 ans et domiciliés dans le canton de Berne qui ont fréquenté une école moyenne dans leur pays d'origine, mais qui ne disposent pas encore de connaissances suffisantes en allemand. Environ deux tiers des jeunes sont venus en Suisse dans le cadre du regroupement familial, et un tiers en qualité de réfugiés. Ils s'inscrivent au Gymnasium Biel-Seeland par l'intermédiaire des centres d'orientation professionnelle (centres OP) ou sont recommandés pour une évaluation par l'œuvre caritative qui s'occupe d'eux ou par d'autres prestataires de formation.

Procédure d'admission individuelle

Lorsque le niveau scolaire d'un candidat ou d'une candidate n'est pas clair, le Gymnasium Biel-Seeland examine l'aptitude de cette personne à suivre l'enseignement en école moyenne. Pour ce faire, il organise un entretien d'admission et éventuellement de petits tests, l'accent étant mis sur les mathématiques et l'anglais. Une fois qu'ils ont terminé le cours intensif d'allemand, les migrants et migrantes intègrent une classe dans l'école de leur choix (toutes les écoles moyennes bernoises entrent en ligne de compte). En règle générale, la transition a lieu en cours d'année scolaire et les migrants et migrantes ont le statut

d'auditeur ou d'auditrice libre jusqu'à ce que l'école ait clarifié quelle formation est la plus appropriée pour eux. S'ensuit une période d'essai qui dure généralement un an.

La situation de chaque candidat et candidate doit être étudiée avec soin, notamment les informations relatives à la formation scolaire suivie auparavant. Presque aucun d'entre eux ne remplit entièrement les conditions formelles. Souvent, les gymnases des pays d'origine ne sont en effet pas comparables aux gymnases suisses, ne serait-ce qu'en raison du taux élevé de personnes effectuant une formation gymnasiale dans ces pays.

Le service compétent du Gymnasium Biel-Seeland répond aux questions concernant la procédure d'admission et l'accès aux écoles moyennes. Il est également possible de s'adresser aux directions des écoles moyennes visées.

Soutien ciblé

Souvent, les migrants et migrantes se heurtent à des difficultés au moment d'intégrer l'école moyenne de leur choix. C'est pourquoi le Gymnasium Biel-Seeland a mis en place un coaching assuré par de bons élèves. Ces derniers accompagnent, conseillent et soutiennent les nouveaux élèves sur une base volontaire, que ce soit au quotidien à l'école, pour les devoirs ou encore pour des affaires privées. Cette mesure permet de compenser le manque de soutien fréquent de la part de l'entourage privé des migrants et migrantes. En outre, toutes les écoles moyennes proposent des cours d'appui en première et deuxième langues qui mettent l'accent sur les objectifs d'apprentissage individuels des migrants et migrantes.

Il n'est pas rare que les migrants et migrantes aient besoin d'être encadrés de près par la direction d'école ou d'être suivis par un service scolaire de psychologie, parce qu'ils ont vécu des événements traumatisants lors de leur fuite ou qu'ils sont confrontés à un choc culturel en Suisse. Nombre d'entre eux doivent par ailleurs accepter le fait que, même s'ils ont eu une scolarité facile dans leur pays d'origine, ils ne peuvent atteindre le niveau attendu dans les écoles suisses qu'au prix d'efforts importants, si tant est qu'ils y parviennent un jour.

En dépit des nombreux obstacles et défis, les mesures d'intégration des migrants et migrantes dans les écoles moyennes se révèlent efficaces. En effet, quelque 40 pour cent des participants et participantes au projet parviennent à accéder à l'école moyenne de leur choix. Ainsi, le taux de réussite est environ deux fois plus élevé qu'avant l'introduction de cette offre de soutien.

Floria Rodriguez, gymnase Biel-Seeland

**«Au début, c'était tellement dur.
Je suis arrivé dans cet école
et je ne savais rien. Et maintenant,
j'ai bientôt terminé ma formation
et je vais aller étudier à l'EPF.»**

Un élève de GYM4

4

En route vers l'avenir



Le gymnase a, d'une part, pour tâche de cultiver la tradition de la formation humaniste. Ce que cela signifie dans le contexte actuel doit toujours être redéfini. Le gymnase est, d'autre part, ancré dans le présent. Actuellement, la principale question est : quelles compétences doivent compléter les connaissances disciplinaires ?

La société est en constante évolution, raison pour laquelle le gymnase doit également continuer à se développer. Un point de repère est à cet égard l'objectif de conduire les élèves à la maturité académique (cf. article 5 du règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité). A cette fin, divers projets de développement ont été lancés ces dernières années, conformément aux recommandations que la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a publiées en 2016 pour garantir à long terme un accès sans examens à l'université. Outre l'introduction des compétences disciplinaires de base requises pour les études supérieures en première langue et en mathématiques, la pratique des examens communs a été encouragée, afin d'accroître la transparence et la comparabilité des modalités d'examen.

Optimisation de la transition

Un autre objectif de la CDIP est d'intensifier la coopération entre les gymnases et les hautes écoles. Dans le canton de Berne, cette tâche incombe depuis plusieurs années à la Commission gymnase – haute école (CGHE). Cette dernière contribue à optimiser la transition entre les niveaux de formation et à réduire le nombre d'abandons dus à un mauvais choix d'études – un autre objectif de la CDIP. Avant même la décision de la CDIP, les gymnases bernois avaient déjà développé leurs propres stratégies pour soutenir les élèves dans leur choix d'études et leur planification de carrière.

En outre, d'autres thèmes centraux pour le développement des gymnases bernois ont été abordés, en particulier dans le domaine des compétences transdisciplinaires : par exemple la promotion de l'apprentissage autonome et l'éducation au développement durable (voir les chapitres précédents). Le succès de ces projets de développement se mesure au fait que les sujets concernés sont intégrés dans l'enseignement et sont donc « vécus ».

Les analyses mandatées en 2019 par la CDIP sur le développement de la maturité gymnasiale montrent que les conditions préalables essentielles au développement effectif de l'enseignement sont les suivantes : un espace de liberté et du temps en suffisance. Les écoles ainsi que les enseignants et enseignantes ont besoin de ces deux éléments pour adapter le quotidien scolaire et l'enseignement aux objectifs visés. Une modification apportée au règlement ne suffit pas encore à changer l'enseignement.

Mise à jour du plan d'études cadre

Par conséquent, le développement du gymnase doit se focaliser sur la révision du plan d'études cadre et sur le développement de l'enseignement. Le plan d'études cadre est la référence sur laquelle le développement de l'école et de l'enseignement peut s'orienter au cours des prochaines années. Avec un plan d'études cadre actualisé, la culture de l'apprentissage et de l'évaluation peut s'aligner sur les nouveaux objectifs de l'enseignement gymnasial.

D'une part, les plans d'études des disciplines doivent être précisés, afin d'améliorer la comparabilité. D'autre part, les compétences transdisciplinaires, la réflexion interdisciplinaire, l'éducation au développement durable et l'éducation à la citoyenneté doivent être plus clairement ancrées dans le plan d'études cadre. Il en va de même pour la transition numérique – une tâche transdisciplinaire. En mettant davantage l'accent sur les compétences transversales, la discussion sur l'éventail des disciplines et la pondération des domaines d'études passent au second plan. C'est une bonne chose, car la discussion sur la pertinence des disciplines affaiblit le débat sur les innovations importantes. Le chapitre 4.1 esquisse ce à quoi pourrait ressembler l'enseignement gymnasial à l'avenir.

Afin que les préoccupations transdisciplinaires soient intégrées dans l'enseignement, les écoles et les enseignants et enseignantes doivent disposer d'une liberté suffisante pour relier les objectifs transdisciplinaires et les objectifs disciplinaires dans le cadre du développement de l'école et de l'enseignement. Le développement personnel peut être un facteur de motivation important dans ce contexte : les enseignants et les enseignantes qui sont capables de s'impliquer et de voir des perspectives d'évolution de leur carrière sont plus satisfaits et contribuent davantage au renouvellement de l'enseignement. L'article du Gymnase français montre comment cette philosophie est vécue (voir chapitre 4.2).

Soutien de la CGHE

La CGHE soutient les efforts du canton de Berne pour développer la formation gymnasiale. L'entretien avec le président de la CGHE (voir chapitre 4.3) en témoigne. La commission considère que le renforcement des possibilités d'enseignement et d'apprentissage ainsi que l'accent accru sur les compétences transdisciplinaires sont des étapes cruciales pour le développement d'un enseignement de qualité au gymnase et pour la garantie d'une aptitude générale à étudier. En tant qu'« amie critique » du gymnase, la CGHE a produit un document avec douze thèses sur ce sujet et sur d'autres axes de développement de la maturité gymnasiale (voir annexe 3).

Perspectives

Avec une nouvelle législation et un nouveau plan d'études, le canton de Berne a posé les bases structurelles pour le développement de la filière gymnasiale. En même temps, un travail a été effectué sur le développement de l'enseignement grâce à des projets cantonaux et internes aux écoles. Au cours des années à venir, les gymnases continueront à développer l'enseignement dans le cadre légal fixé. La question centrale sera de combiner la promotion des compétences disciplinaires et la promotion des compétences transdisciplinaires. Les gymnases doivent avoir la liberté de s'écartier de l'organisation traditionnelle de l'enseignement.

4.1

Plaidoyer pour l'individualisation et la flexibilisation de l'enseignement – carte blanche

Les établissements de la scolarité obligatoire misent sur l'enseignement axé sur les compétences (*Lehrplan 21* et Plan d'études romand), les universités sur l'interdisciplinarité (concordat de Bologne). Les gymnases, quant à eux, ont pour mission de faire le lien entre ces deux concepts. Est-ce possible avec l'organisation actuelle de l'enseignement, qui est divisé par disciplines ? Les travaux de révision de la maturité gymnasiale suscitent des envies de réforme.

La révision du plan d'études cadre et du règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) nourrissent quelques fantasmes de réforme : plus ou moins de disciplines, plus de dispositifs pour les projets, orientation systématique sur les compétences, réorganisation des contenus à enseigner. Parallèlement, les autorités scolaires mettent en garde contre le risque de déstabiliser l'équilibre atteint avec peine ces dernières décennies en ce qui concerne la répartition des ressources (leçons) entre les disciplines. En outre, la consolidation des collèges de disciplines dans le cadre de la politique de la formation et les investissements nationaux en faveur de la professionnalisation des didacticiens et didacticiennes indiquent que les décideurs souhaitent poursuivre sur la voie empruntée, à savoir dispenser une formation générale au gymnase en se basant sur une grande variété de disciplines. Après tout, la maturité gymnasiale suisse se porte bien.

Filière de formation entre deux concepts

Le gymnase est appelé à justifier la diversité de ses disciplines, sa tradition en la matière et sa structure du quotidien scolaire. Selon certaines personnes, l'organisation scolaire au gymnase est obsolète, l'enseignement n'est pas suffisamment axé sur les compétences et les structures existantes ne sont guère appropriées pour promouvoir les compétences transversales et l'intégration de connaissances spécialisées dans un contexte fonctionnel. On constate une double rupture dans la formation académique traditionnelle. Premièrement, l'école obligatoire tend vers une formation de base holistique avec la mise en œuvre des plans d'études qui sont orientés sur les compétences : les élèves apprennent à identifier des liens au sein d'une même discipline et entre plusieurs disciplines, à défendre leurs positions, valeurs et opinions, à prendre en compte différents points de vue et à accepter l'ambiguïté. En revanche, les choses sont tout autres au gymnase. La description quelque peu caricaturale faite par Berg¹⁶ l'illustre particulièrement bien :

« La juxtaposition des contenus disciplinaires qui est habituelle au gymnase apparaît chaque année comme une épine dans le pied lors de l'arrivée des nouveaux élèves, car le passage de l'école obligatoire au gymnase correspond dans le même temps au passage d'un-e enseignant-e unique à plusieurs enseignant-e-s de discipline, du général au spécialisé, comme le transfert du médecin généraliste à l'hôpital implique le passage d'un médecin unique à un groupe de spécialistes. »

¹⁶ Berg, H. Chr. (1988), Die «besondere pädagogische Prägung» der Amöneburger Stiftsschule 1988, in : Wissenschaft inmitten Bildung, Marburg : S&W Verlag. Amöneburger Beiträge zur Schulentwicklung und Unterrichtskultur, volume n° 1, p. 13.

Soudainement, le programme des disciplines est au centre de l'enseignement ; il doit être « traité » et il met les membres du corps enseignant ainsi que les élèves sous pression (« La matière enseignée ne passe pas ! »).

La seconde rupture intervient lors du passage au degré tertiaire. Le vaste monde des études supérieures s'ouvre aux titulaires de la maturité gymnasiale. Il a beaucoup changé depuis la réforme de Bologne. On n'étudie plus simplement la physique, le sport, les lettres ou la biologie, mais la littérature générale et comparée (Université de Fribourg), les sciences du climat (Université de Berne), les sciences de la terre (EPFZ), la religion – économie – politique (Université de Zurich) ou encore les statistiques et la science des données (Université de Berne). Les filières d'études sont interdisciplinaires et toujours plus axées sur la pratique. Pour trouver leurs marques dans ce nouvel univers et réussir leur formation, on attend des étudiants et étudiantes qu'ils fassent preuve d'esprit critique, d'autoréflexion et de créativité, des compétences qu'ils doivent acquérir dès le gymnase.

Où va la formation gymnasiale ?

Les hautes écoles pédagogiques et les autres institutions qui forment les enseignants et enseignantes des écoles moyennes ressentent aussi les changements apportés aux disciplines dans les hautes écoles. De plus en plus d'étudiants et d'étudiantes potentiels ne sont pas titulaires d'un diplôme portant spécifiquement sur une discipline mentionnée dans le RRM. Ces institutions doivent donc se demander s'il est pertinent d'admettre de tels candidats et candidates. Une personne qui a fait des études en « sport, activité physique et santé » à Bâle doit-elle pouvoir obtenir un diplôme d'enseignement pour le sport au degré secondaire II ? Une personne qui a étudié l'Europe orientale à l'Université de Berne doit-elle pouvoir obtenir un diplôme d'enseignement en histoire ?

Cette question est étroitement liée aux priorités qui seront poursuivies à l'avenir dans les gymnases. Si l'on continue de s'éloigner du programme concret des disciplines, renonce-t-on à l'exhaustivité encyclopédique dans les disciplines et met-on l'accent sur les compétences (aussi sur les compétences transversales), comme cela est demandé par les représentants et représentantes des universités ? Le gymnase peut-il encore tendre à transmettre une formation humaniste « sans objectif précis » ? Au vu du manque de contextualisation interdisciplinaire, peut-on parler de formation d'approfondissement des connaissances au gymnase ou bien s'agit-il plutôt d'une formation qui vise à développer les aptitudes des élèves et à acquérir des bases propédeutiques en vue des études supérieures ?

La révision du plan d'études cadre est l'occasion de répondre une nouvelle fois à ces questions, de redéfinir la formation gymnasiale et en particulier d'initier des changements structurels au sein des établissements. Ces derniers s'opposent depuis longtemps (déjà sous le plan d'études cadre de 1995) à une modification de la formation gymnasiale qui irait dans la bonne direction. L'apprentissage autonome, le travail interdisciplinaire, l'éducation au développement durable, le transfert de l'attention sur l'apprentissage au lieu de l'enseignement, l'individualisation de l'enseignement, les projets ou encore l'évolution du rôle des enseignants et enseignantes, qui deviennent des spécialistes de la mise en place d'opportunités d'apprentissage : tous ces développements requièrent des structures qui s'écartent du plan d'études traditionnel divisé par discipline et dans le cadre duquel les enseignants et enseignantes font cavalier seul pour transmettre leur matière à tous leurs élèves au même rythme.

La transition numérique, une opportunité

En ce qui concerne l'individualisation et la flexibilisation de l'enseignement, la transition numérique, qui progresse à une vitesse fulgurante, offre une multitude de possibilités pour mettre en place de nouvelles formes d'organisation et de nouvelles opportunités d'apprentissage. En effet, l'enseignement n'a plus obligatoirement besoin d'être concentré en un seul endroit et en un seul moment. Au lieu d'exiger des élèves qu'ils soient tout le temps

présents en classe, il est peut-être nécessaire de convenir d'autres modes d'apprentissage. La pandémie actuelle a contribué à initier une vraie évolution en ce sens. Des spécialistes estiment que, durant la période de fermeture des écoles, la transition numérique a connu une progression qui aurait pris cinq ans en temps normal. Cette introduction accélérée de la technologie dans l'enseignement et l'établissement de l'apprentissage hybride doivent être suivis d'une phase de réflexion didactique et méthodologique, d'évaluation et de consolidation, afin que les aspects positifs de l'enseignement à distance puissent être intégrés dans les « environnements d'apprentissage normaux » et que les aspects de l'enseignement présentiel qui sont essentiels pour certains processus d'apprentissage et pour les relations interpersonnelles puissent être encore mieux exploités.

Tout cela requiert, et permet dans le même temps, la mise en place de nouvelles structures d'organisation dans les gymnases. Le RRM et l'ORM le permettent déjà aujourd'hui, et le nouveau plan d'études cadre doit l'encourager.

Prof. Dr. Dr. Marc Eyer, responsable de l'institut du degré secondaire II à la PHBern

4.2

Développement du personnel

La qualité de la formation des élèves s'appuie sur les compétences multiples et foisonnantes dont font preuve les enseignant-e-s tout au long de leur carrière professionnelle.

Cette conviction forte, cette quasi-évidence, conduit le Gymnase français de Bienne à privilégier l'accueil et l'accompagnement des enseignant-e-s. Il s'agit d'encourager des personnes en vue de leur permettre de consolider, de dynamiser et de renouveler leurs compétences, tant les défis didactiques qu'ils ont à relever, sont multiples pour suivre l'évolution des contenus à transmettre et s'adapter au profil changeant des élèves.

L'accueil d'un nouveau ou d'une nouvelle collègue

L'accueil de nouveaux collègues a lieu dans la foulée de la procédure de nomination, à l'issue de la leçon probatoire, à laquelle ont assisté un membre de la Direction, le/la président-e du collège de discipline et un-e membre de la Commission du gymnase. Chaque nouveau ou nouvelle collègue est reçu-e par la Direction, qui lui explique le cadre légal dans lequel s'inscrit son engagement, et notamment la répartition de son temps de travail entre trois piliers : 85 % de l'engagement est destiné à l'enseignement, 12 % aux tâches collectives, et 3 % à la formation continue. Ce cadre est déjà présenté aux stagiaires, en formation à la HEP, mais il est bon de le rappeler, au moment crucial de l'intégration dans la vie professionnelle.

Quelques semaines avant la rentrée, un-e mentor, issu-e du collège de discipline, est attribué-e par le/la président-e du collège au nouveau venu. Les mentors jouent un rôle décisif : ils introduisent les nouveaux collègues dans le dédale administratif d'une école complexe (cinq filières de formation avec des réglementations cantonales et fédérales, deux sites géographiques (Bienne et Moutier) et un campus biennois bilingue), mais également et surtout à l'esprit de l'école... Une alchimie propre à chaque établissement, une culture, construite sur des décennies, et qui s'inscrit, pour le Gymnase français de Bienne, dans les lignes directrices suivantes : coopération, exigence, bienveillance et... transparence, à tous les niveaux ! Et s'il est possible de découvrir et de vivre cette culture dans la bonne humeur et l'humour, comme le témoignage d'un jeune enseignant semble le révéler, le désir de s'investir et d'oser des expériences pédagogiques devient de l'ordre du possible. Un lieu cristallise cet état d'esprit : la salle de travail dans laquelle fourmillent les idées, les échanges, les pointes d'humour qui permettent à chacun et à chacune de franchir le seuil de sa classe avec le sourire, fort du soutien de ses pairs. Vision idyllique ? Certainement, mais y travailler, y adhérer, jour après jour, alimente d'une énergie renouvelée l'ensemble de la communauté scolaire.

Entretien d'évaluation périodique

Un membre de la Direction visite en classe le nouvel enseignant, la nouvelle enseignante, dans les premières semaines de son activité. Cette visite est suivie d'un premier « Entretien d'évaluation périodique » (EEP), au cours duquel les points suivants sont abordés : l'intégration dans le collège, la prise de connaissance du plan d'études et la manière de le décliner, les difficultés et les ressources personnelles, dans un climat d'écoute et de conseil.

Les EEP, toujours précédés d'une visite en classe, sont conduits avec tous les enseignants au rythme moyen d'un entretien environ tous les deux ans. C'est une occasion unique, très largement appréciée par les enseignant-e-s, de pouvoir s'arrêter et réfléchir avec un membre de la Direction à leur parcours professionnel et aux perspectives d'avenir. Les enseignant-e-s ont également la possibilité de donner leur appréciation du travail de la Direction. A l'issue des entretiens, une convention est conclue et des objectifs sont fixés, d'entente entre les deux parties, qui feront l'objet d'une évaluation lors du prochain EEP. Ces objectifs sont multiples : ils vont de l'appropriation du système de qualité à la réalisation de séquences PAA (« Plus d'autonomie dans l'apprentissage »), de l'amélioration de la gestion des travaux de groupes en classe à des projets de formation continue. Ces objectifs peuvent déboucher sur le lancement d'un projet pédagogique, qui sera mené seul ou à plusieurs, projet soutenu financièrement par un engagement pris sur le pool de l'école.

Projets pédagogiques

Chaque année, le Gymnase français soutient, en attribuant une décharge aux enseignant-e-s concerné-e-s, un certain nombre de projets pédagogiques, qui visent à promouvoir l'innovation pédagogique, et qui s'inscrivent de plus en plus souvent dans le cadre du PAA et du renforcement des dispositifs en vue d'ancrer les compétences disciplinaires de base en français et en mathématiques. En guise d'exemples : le développement d'une séquence d'« Apprentissage par problèmes » en physiologie humaine ; la création d'un blog « Art Now », menant à la découverte des « incontournables » de l'histoire de l'art ; la mise en œuvre d'un « Portfolio des langues en ligne » ; le renouvellement complet du contenu du duo « Philo-OS bio-chimie », la création d'exercices-types pour les portfolios des compétences de base en français et en mathématiques, etc. Une fois aboutis, ces projets, qui se déroulent sur une voire deux années, font l'objet d'une présentation en conférence des maîtres.

Mandats spécifiques

Le travail de l'enseignant-e peut également évoluer et être enrichi par des mandats spécifiques, rémunérés, et octroyés par la Direction, et présentés chaque année à l'ensemble du corps enseignant. Ces mandats sont multiples et peuvent être répartis en trois grands domaines : administratifs, socio-culturels ou pédagogiques. Un enseignant peut être intéressé à rejoindre la Direction et à s'occuper de dossiers spécifiques, comme le développement de l'infrastructure informatique d'un gymnase ou le suivi des élèves. En dehors de la Direction, il peut s'intéresser à assurer la confection des horaires, la publication du bulletin annuel, l'orientation professionnelle des élèves, l'accompagnement des élèves sport-culture-études ou ayant besoin d'un soutien particulier dans le domaine de la compensation des handicaps ; il peut se former à travers toute une palette de CAS et, si des places sont disponibles, rejoindre l'équipe de médiation ou l'équipe de création des spectacles (théâtre et musique).

Autre mandat d'importance et enrichissant, mais octroyé par une institution-sœur, la HEP BEJUNE : la formation des stagiaires par les FEE (Formatrices et Formateurs en établissement). Ces dernières années, entre quinze et vingt stagiaires ont été formés annuellement au Gymnase français par des enseignants chevronnés, et désireux de partager leur savoir-faire et leurs compétences pédagogiques et didactiques. Le suivi du stage est de la responsabilité des formateurs HEP, mais sur le terrain et au quotidien, ce sont les collègues du gymnase qui conduisent le stage. La formation d'un-e stagiaire requiert la capacité de questionner sa propre pratique, de conseiller en encourageant le-la stagiaire à découvrir ses ressources et son propre style, mais également de pouvoir évaluer et porter un jugement nuancé sur le travail d'un-e jeune collègue. Tout un art, qui demande doigté, diplomatie, et bienveillance.

Voici un rapide survol de toutes les activités et engagements proposés par un gymnase bernois, à son corps enseignant, en marge de son activité principale, qui demeure, bien évi-

demment, l'enseignement. Ce sont des opportunités, indispensables, et comprises comme telles : elles participent indéniablement au rayonnement d'une formation de qualité dans un environnement sociétal, qui a besoin d'une école qui s'adapte en développant de nouvelles compétences chez ses élèves, tout en perpétuant la chaîne de transmission des savoirs.

Christine Gagnebin et Pierre-Etienne Zürcher, Gymnase français de Bienne

4.3 Points forts du développement – une interview, deux citations

« Moins d'apprentissage passif, plus d'apprentissage actif » – depuis 2009, la Commission gymnase-haute école (CGHE) s'est engagée à garantir la qualité de la filière de formation gymnasiale et à optimiser l'interface entre les deux degrés de formation. Bruno Moretti, président de la CGHE, s'exprime au sujet des défis actuels.

La CGHE écrit dans un memento de thèses¹⁷ : « Le gymnase a une image positive, aucun changement structurel de fond n'est nécessaire à l'heure actuelle ».

Sur quoi basez-vous cette thèse ?

Diverses évaluations – par exemple EVAMAR I et II – ont montré que la formation gymnasiale est fondamentalement bien positionnée. La CGHE partage cette évaluation. Elle estime toutefois que des ajustements sont néanmoins nécessaires. Les cantons peuvent procéder à ces adaptations dans le cadre des structures existantes. La CGHE ne souhaite donc pas une révolution, mais une évolution de l'enseignement.

Des voix s'élèvent dans les universités, qui voient la situation d'un œil plus critique. Mots clés : trop d'abandons, manque de comparabilité, performances insuffisantes des étudiants de première année en allemand et en mathématiques. Quelle est votre réponse ?

Ces thèmes concernent aussi la CGHE. Celle-ci cherche notamment à améliorer le choix des voies d'études et à développer les compétences. Mais comme je l'ai dit : dans le cadre des structures existantes. Le gymnase est un système très complexe. Une restructuration massive aurait plus d'inconvénients que d'avantages.

Parlons des abandons. Quelles en sont les causes ?

Il y a trois raisons principales à cela. Premièrement, le manque d'information. Les étudiantes et étudiants constatent que le programme d'études choisi ne répond pas à leurs attentes. Deuxièmement : une autoévaluation erronée. Les étudiantes et étudiants remarquent qu'ils ne sont pas à la hauteur du programme d'études choisi. Et troisièmement : la sélection. Les universités se doivent de sélectionner, sinon les études sont sans valeur.

Cette sélection n'est-elle pas en contradiction avec le principe de l'accès sans examen à l'université ?

Non, à condition que l'abandon ne soit pas lié à un désavantage.

Ce qui signifie ?

Il y a les vrais et les faux abandons. Celles et ceux qui étudient la physique ou le droit et qui sont submergés ne sont pas aptes aux études de physique ou de droit. Dans ce cas, l'abandon est justifié. Il y a cependant aussi celles et ceux qui ont les capacités cognitives nécessaires pour ces études, mais qui n'ont pas été préparés de manière optimale, et qui, ainsi, risquent de ne pas réussir un examen. Les gymnases et les universités doivent ensemble empêcher cet échec. Les bachelières et bacheliers doivent posséder les compétences

17 Cf. Annexe 3.

requises en vue d'études universitaires – ou du moins, avoir la compétence nécessaire pour les acquérir de manière autonome. L'université doit savoir ce qu'elle peut exiger et s'appuyer sur cela pour accomplir sa mission.

Ce qui nous amène aux compétences disciplinaires de base. Un thème central pour la CGHE. Que fait-elle ?

Nous avons constitué un groupe de travail pour les compétences disciplinaires de base en mathématiques. Il devait commencer son travail au printemps 2019, mais a été ralenti par la pandémie du COVID. Le groupe procédera à une analyse : Quel est le problème, quelles sont ses dimensions, quelles sont ses causes ? Sur cette base, elle proposera des solutions.

Vous baserez-vous sur des études scientifiques telles que l'étude MEGY¹⁸ de la PHBern ?

Absolument. Nous voulons travailler sur la base de faits et de critères objectifs. L'étude MEGY est très intéressante à cet égard. Elle vise à répondre à la question de savoir pour quelles raisons les gymnasien(ne)s et gymnasien(ne)s s'engagent à des degrés divers dans les disciplines mathématiques, français et allemand et quels sont les effets de cet engagement sur la réussite de leur formation. Pour nous, il est crucial de savoir quels sont les facteurs qui motivent les élèves. Celles et ceux qui sont engagés apprennent davantage et de manière plus durable.

La science n'a-t-elle pas répondu à ces questions il y a bien longtemps ?

Oui, mais pas dans le contexte des gymnases du canton de Berne. Cet accent mis sur la situation des gymnases bernois rend l'étude MEGY si précieuse pour nous.

Qu'entreprend la CGHE afin que moins d'étudiantes et d'étudiants fassent le mauvais choix d'études et soient mieux préparés à entrer à l'université ?

Nous discutons également de solutions dans ce domaine. Je ne veux pas anticiper, mais je peux donner quelques indications. À l'Université de Berne, par exemple, il y a une auto-évaluation dans deux disciplines. Elle permet aux gymnasien(ne)s et gymnasien(ne)s de comparer l'image qu'ils ont de la filière qu'ils ont choisie avec la réalité. Cette approche pourrait être étendue à d'autres disciplines. Il serait également possible d'avoir des tests qui révéleraient aux nouveaux étudiants les lacunes de leurs connaissances et des modules qui les aideraient à les combler. Du côté du gymnase, le renforcement des compétences transdisciplinaires faciliterait l'accès à une voie d'études. Travailler de manière indépendante, en assumant la responsabilité de son propre apprentissage: ce sont des facteurs de réussite essentiels pour les études.

La CGHE voit un potentiel de développement dans l'enseignement.

Le memento de thèses appelle à un apprentissage plus axé sur la compréhension.

Qu'entend-on par là ?

Moins d'apprentissage passif, plus d'apprentissage actif. Ou : un apprentissage plus qualitatif, moins quantitatif. Il y a des élèves qui obtiennent de bonnes notes en mathématiques sans avoir vraiment compris les mathématiques. Elles/Ils apprennent les formules par cœur et peuvent les appliquer dans un contexte spécifique. Mais elles/Ils ne sont pas en mesure de transférer leurs connaissances dans un autre contexte. C'est bien cela qui est important : être capable de transférer les connaissances acquises dans de nouvelles situations. Les élèves doivent acquérir des compétences en matière d'application, et non accumuler des connaissances fossiles. Pour ce faire, ils doivent explorer le contenu, le travailler, le remettre en question. Cela nécessite des techniques d'apprentissage et des méthodes d'enseignement appropriées. Par exemple, un enseignement plus interdisciplinaire.

¹⁸ Cf. www.phbern.ch/forschung/projekte/mit-erfolg-durchs-gymnasium-megy, dernière visite le 3 novembre 2020.

Ces formes d'enseignement et d'apprentissage ont-elles un impact sur la culture des examens ?

Oui, une cohérence didactique est nécessaire. Si les élèves sont capables de transférer des connaissances à de nouvelles situations, il est possible d'examiner des choses qui n'ont pas été enseignées directement. Il y a même une interaction entre l'enseignement et l'examen : le type d'examen influence le comportement d'apprentissage. Ceux qui testent l'appris par cœur favorisent l'apprentissage par cœur. Ceux qui testent la compétence d'application favorisent l'exploration des contenus de l'apprentissage.

Les changements sociaux se reflètent au gymnase : par exemple, l'hétérogénéité croissante. Comment le gymnase réagit-il à ce défi ?

Le mot clé est ici « l'individualisation ». Le gymnase devrait bénéficier dans la mesure du possible des ressources individuelles de chaque élève et leur accorder également la marge de manœuvre nécessaire au développement de leurs affinités.

Cela signifierait une individualisation du parcours de formation.

Pourquoi pas ? Le gymnase devrait proposer un apprentissage plus axé sur des thèmes et moins sur de la matière disciplinaire. Toute personne intéressée par un thème – par exemple la durabilité – peut utiliser cette approche pour acquérir des connaissances dans diverses disciplines telles que la physique, la biologie, les mathématiques, mais aussi la géographie, l'histoire, l'économie ou la langue. Qui peut apprendre par intérêt est plus motivé et apprend plus durablement. Les élèves devraient avoir plus de choix quant aux thèmes qu'ils veulent approfondir. En contrepartie, il faut exiger une plus grande responsabilité personnelle.

Comment le gymnase devrait-il utiliser la transformation numérique – pour la vie scolaire au quotidien et pour l'enseignement ?

La numérisation n'est pas une fin en soi, mais un instrument qui peut améliorer la formation. La numérisation pourrait, par exemple, contribuer à la flexibilisation décrite ci-dessus. La numérisation donne l'accès à une quantité incroyable de connaissances. Cela décharge les gymnases. Pour ce faire, il faut donner aux élèves les moyens de classer ces connaissances. Cela signifie : enseigner des compétences transdisciplinaires.

Rolf Marti a mené l'entretien avec Bruno Moretti, vice-recteur de l'enseignement à l'Université de Berne et président de la Commission gymnase-haute école depuis 2011.

Grand écart entre la compensation des désavantages et la promotion des élèves doués

Les élèves entrent au gymnase avec des pré-requis très différents. Et l'hétérogénéité s'est fortement accrue ces dernières années. Les écoles font un grand écart entre la compensation des désavantages et la promotion des élèves doués. Raison pour laquelle la Conférence des directions de gymnase a déclaré que l'hétérogénéité était l'un des deux thèmes triennaux des journées annuelles des collèges de disciplines. Dans le cadre des lignes directrices, une marge de manœuvre existe, pour un enseignement plus flexible. Ce champ d'application doit être exploré et doit servir à atteindre l'objectif commun de la maturité académique. Et la numérisation est une aide à l'individualisation de l'enseignement. Pour cette raison, elle apportera un soutien décisif au développement des écoles au cours des années à venir.

Dans le même temps, il faut être conscient que la grande majorité des connaissances et des compétences exigées ne sont pas négociables. Tous les élèves doivent atteindre le niveau requis dans certaines compétences au terme de la formation gymnasiale. L'individualisation concerne donc principalement le parcours d'apprentissage et de formation – l'objectif étant prédéfini dans ses grandes lignes. Les gymnases ne pourront garantir l'entrée sans examens aux universités que s'ils continuent à considérer qu'il est de leur devoir de maintenir un niveau d'exigences élevé.

Nous sommes bien positionnés dans le canton de Berne. Notre université, par sa Commission cantonale de maturité, accomplit activement la tâche importante de veiller à l'assurance qualité. Elle délègue des expertes et des experts aux examens et donne un retour d'information concret. Elle assume ainsi une partie de la responsabilité de la qualité de la certification.

Au sein de la Commission gymnase-haute école, nous travaillons en permanence et conjointement au développement de la collaboration. La direction de l'instruction publique et de la culture soutient également les gymnases dans leurs efforts pour relever les défis auxquels ils sont confrontés. Tout cela pour que les enseignantes et les enseignants puissent maîtriser l'hétérogénéité dans leur travail concret et mener à bien une individualisation croissante de la formation. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue que le changement exige toujours des efforts et de la persévérance.

Leonhard Cadetg, président de la Conférence des directions de gymnase

L'examen influence le comportement d'apprentissage

« On apprend pour soi-même, pas pour l'examen » est une approche noble. Une chose est claire : Quiconque veut réussir un examen s'oriente (aussi) en fonction des exigences de l'examen. La façon dont une épreuve est conçue influence donc le comportement d'apprentissage. La cohérence didactique entre l'enseignement et l'examen mentionnée dans l'interview de Bruno Moretti est donc pertinente.

L'objectif principal de la formation menant à la maturité est l'aptitude générale aux études. Celle-ci comprend d'une part les connaissances disciplinaires et d'autre part les compétences transversales. Par conséquent, ces dernières devraient faire partie de l'examen de maturité. Est-ce le cas ? Oui, bien que les examens portent principalement et spécifiquement sur la matière propre à la discipline, les objectifs généraux sont également évalués. Cela vaut en particulier pour les examens oraux, lors desquels l'accent est mis sur la compréhension du contenu et son application, et non sur la reproduction des connaissances assimilées. L'accent n'est donc pas mis sur une réponse « parfaite », mais plutôt sur l'élaboration de stratégies de solution. Cela correspond au transfert des connaissances à des nouvelles situations, ce qui est également développé en classe.

Il est certainement encore possible d'améliorer l'examen des compétences transversales. Lors des examens écrits aussi, les connaissances apprises par cœur et spécifiques à une matière ne doivent pas nécessairement constituer la majorité du contenu. L'approche AVEC et l'utilisation d'Internet dans le cadre des examens de maturité ouvrent à cet égard nombre de possibilités nouvelles pour la conception des examens. Avec un peu de courage – et la volonté d'essayer – nous pouvons tirer profit de cette opportunité.

Toutefois, cela ne sera pas possible sans les connaissances disciplinaires. De solides connaissances disciplinaires continueront de constituer à l'avenir la base d'un parcours universitaire réussi. La formation gymnasiale doit en tenir compte. Mais cela ne suffit pas. L'enseignement et les examens de maturité doivent évoluer dans ce sens.

Prof. Dr. Michele Weber, président de la Commission cantonale de maturité

Annexe



Annexe

Rapport sur les écoles moyennes 2020

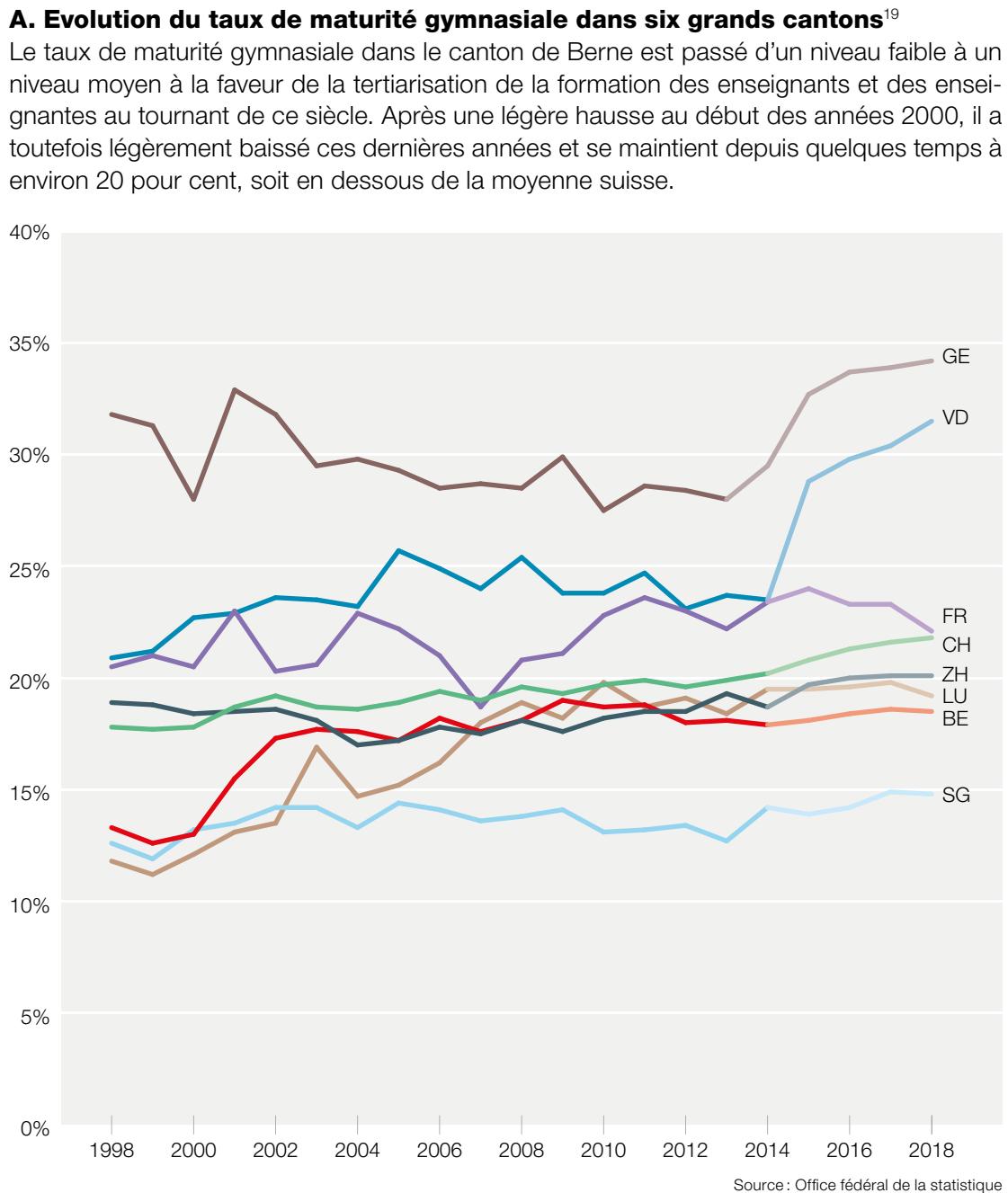
Page 60

Annexe 1 :

Chiffres-clés du gymnase

Annexe

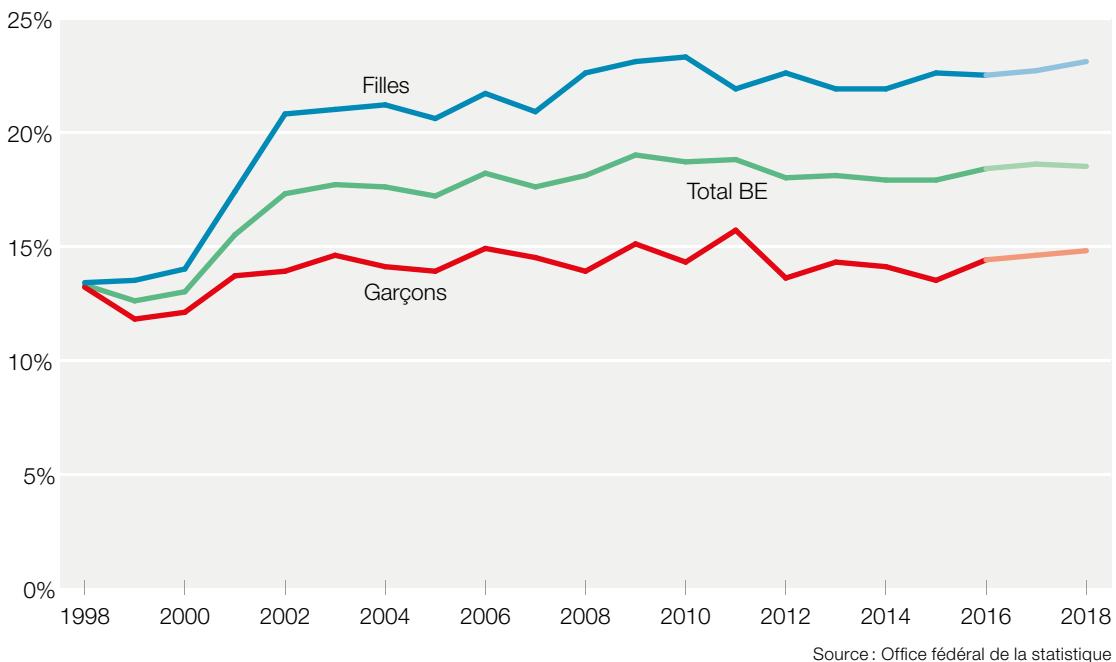
Rapport sur les écoles moyennes 2020



¹⁹ Jusqu'en 2015, le nombre de certificats de maturité gymnasiale attribués en un an par rapport à la population résidente permanente âgée de 19 ans constituait la base de calcul du taux de maturité gymnasiale. Depuis 2016, le taux est calculé sur la base de la moyenne du nombre de jeunes de 25 ans maximum qui ont obtenu la maturité en tant que premier diplôme post-obligatoire en Suisse l'année concernée, l'année précédente, et l'année suivante.

B. Taux de maturité gymnasiale dans le canton de Berne par sexe²⁰

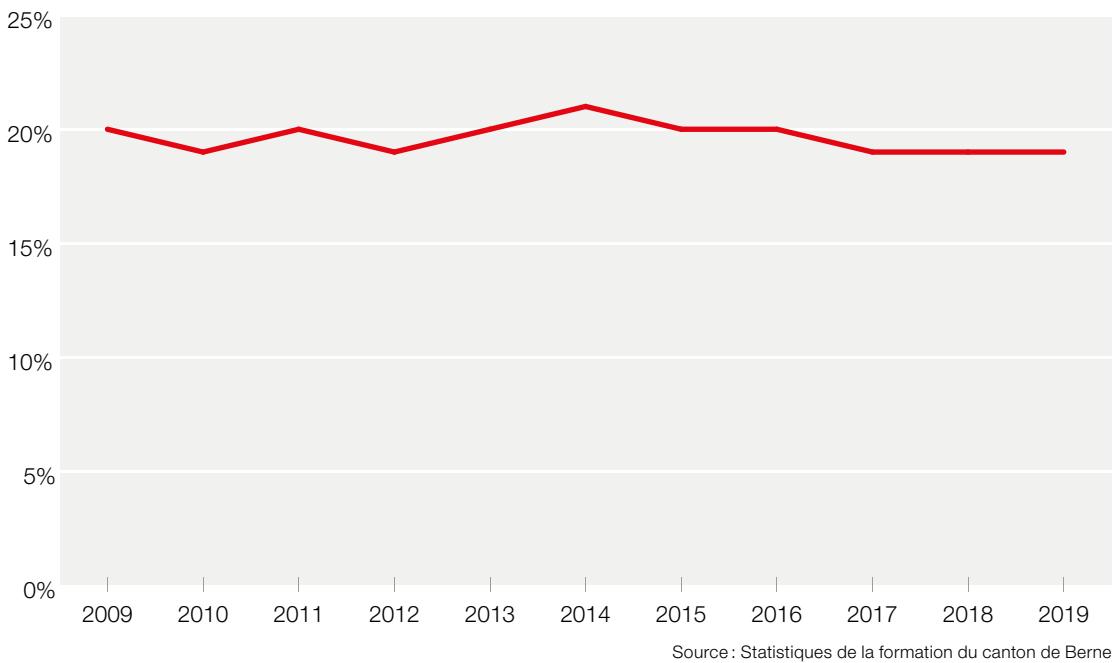
Depuis la seconde moitié des années 1990, les filles sont plus nombreuses que les garçons à obtenir une maturité gymnasiale. La forte progression observée au début des années 2000 est imputable à la suppression des écoles normales. Ces dernières années, la différence entre la proportion de filles obtenant une maturité gymnasiale et la proportion de garçons est restée relativement constante.



Source : Office fédéral de la statistique

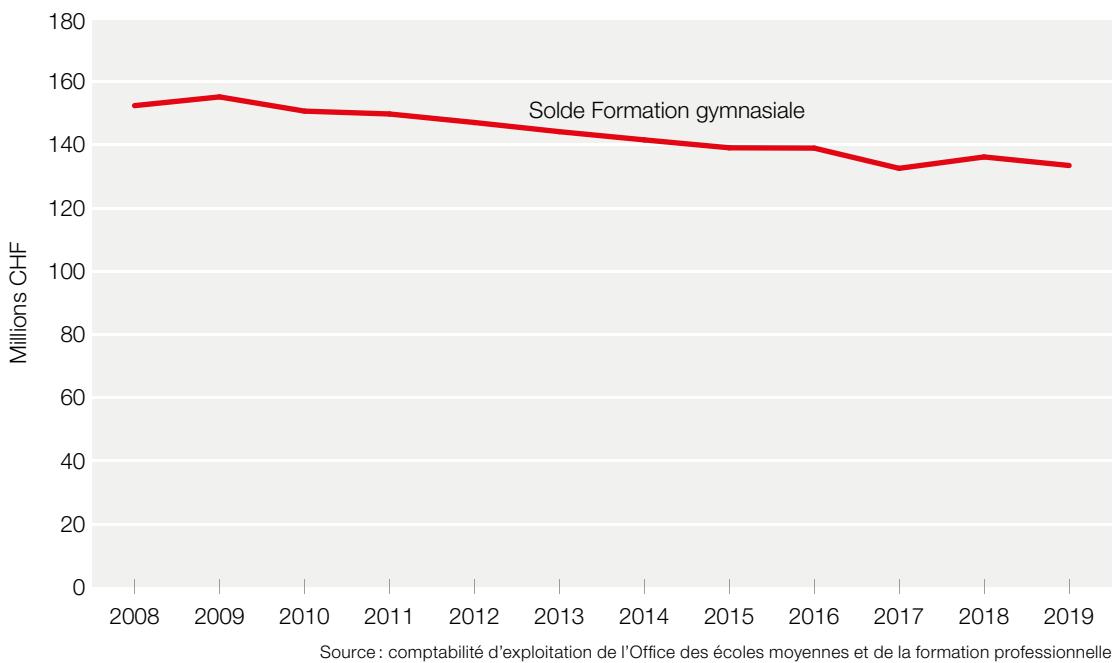
C. Taux de passage de la 9^e/11H au gymnase

Le taux de passage correspond à la part du nombre d'élèves passant au degré post-obligatoire par rapport au nombre total d'élèves en 9^e/11H l'année précédente. Ce taux est resté relativement stable durant ces dernières années. La tendance n'indique pas une augmentation du nombre d'élèves entrant au gymnase dans le canton de Berne.



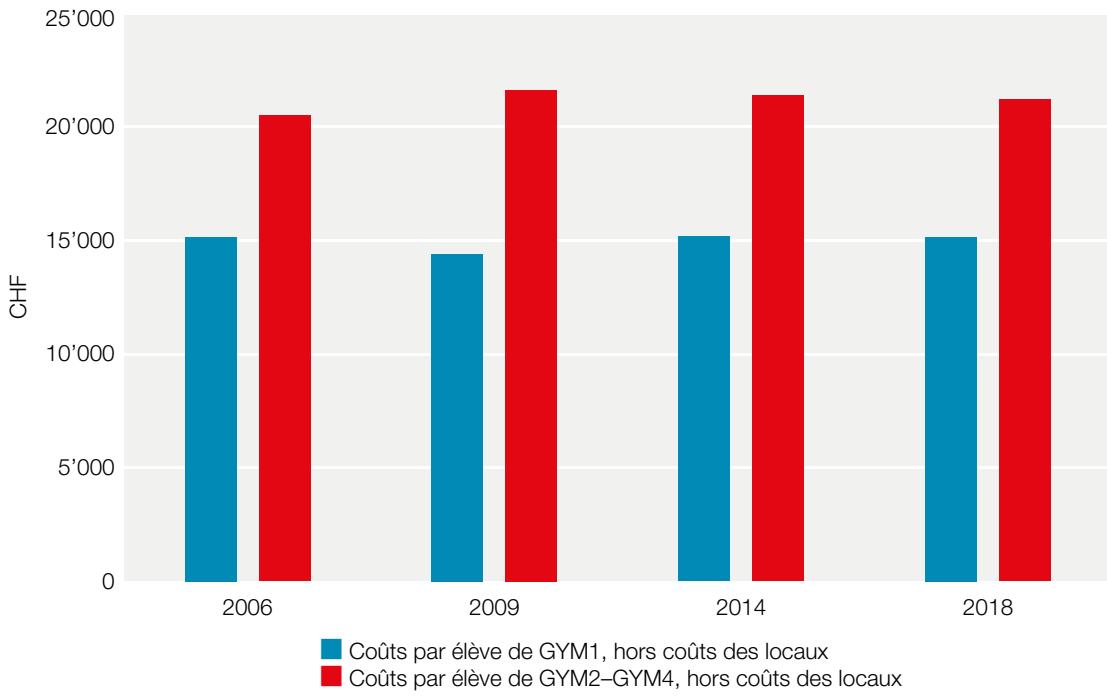
D. Evolution financière du sous-produit «Formation gymnasiale»

La marge contributive IV (charges moins revenus pour les contributions cantonales et les subventions versées aux gymnases privés) est en recul depuis 2009. Cette baisse est imputable à l'évolution démographique et, en particulier depuis 2014, à la mise en œuvre cohérente des mesures d'économies arrêtées dans le cadre de l'examen des offres et des structures (EOS). La marge contributive IV diminue malgré certains facteurs qui sont susceptibles de faire monter les coûts, comme la progression salariale annuelle.



E. Evolution des coûts de la formation gymnasiale par élève

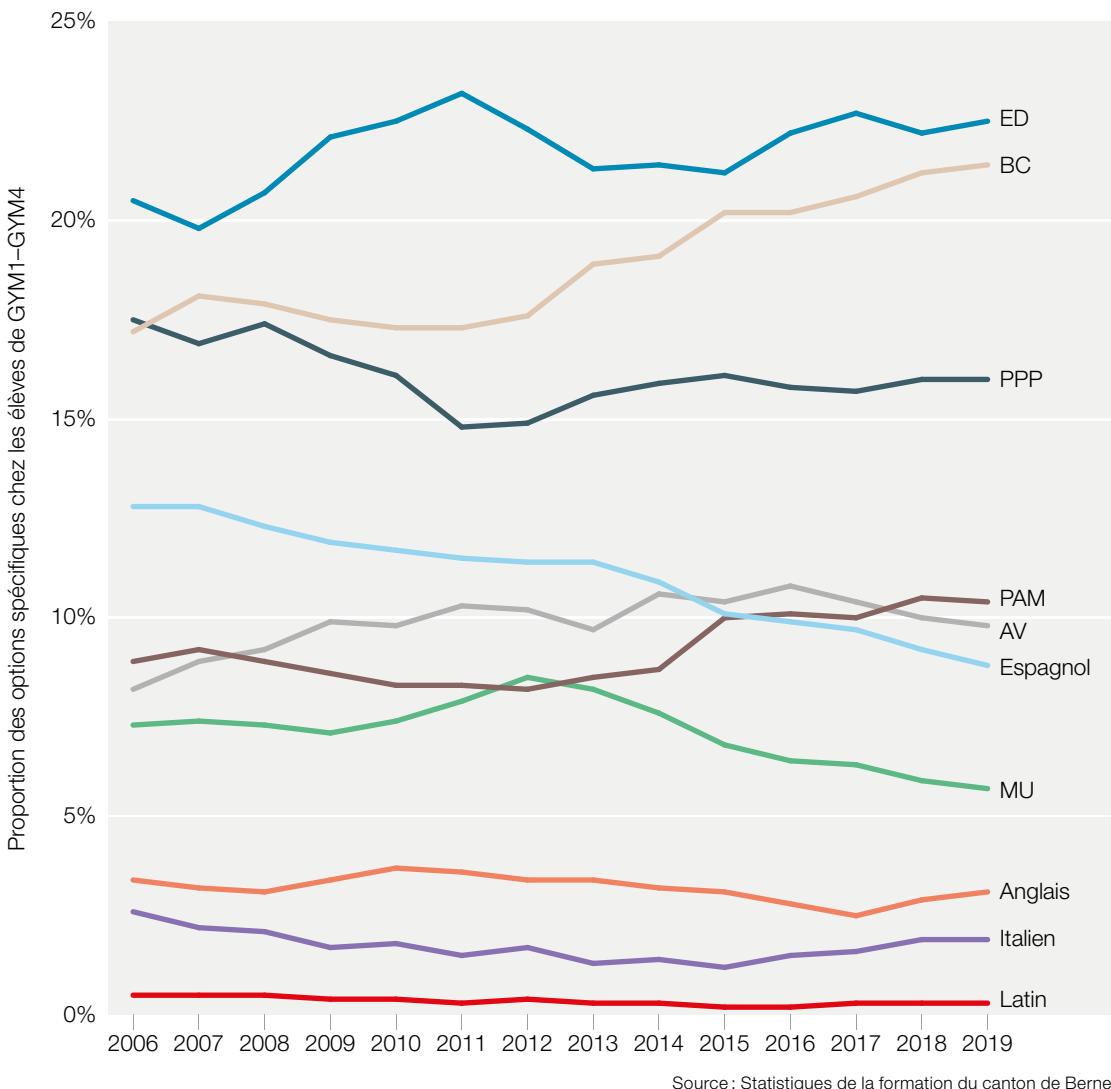
L'arrêté du Grand Conseil relatif à la définition des subventions accordées aux gymnases privés, qui prévoit depuis 2009 un financement par élève recalculé tous les quatre ans, sert de base pour le calcul des coûts par élève. Comme le montre le graphique ci-dessous, l'évolution des coûts par élève reste très stable malgré la croissance annuelle de la masse salariale.



Source : comptabilité d'exploitation de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle

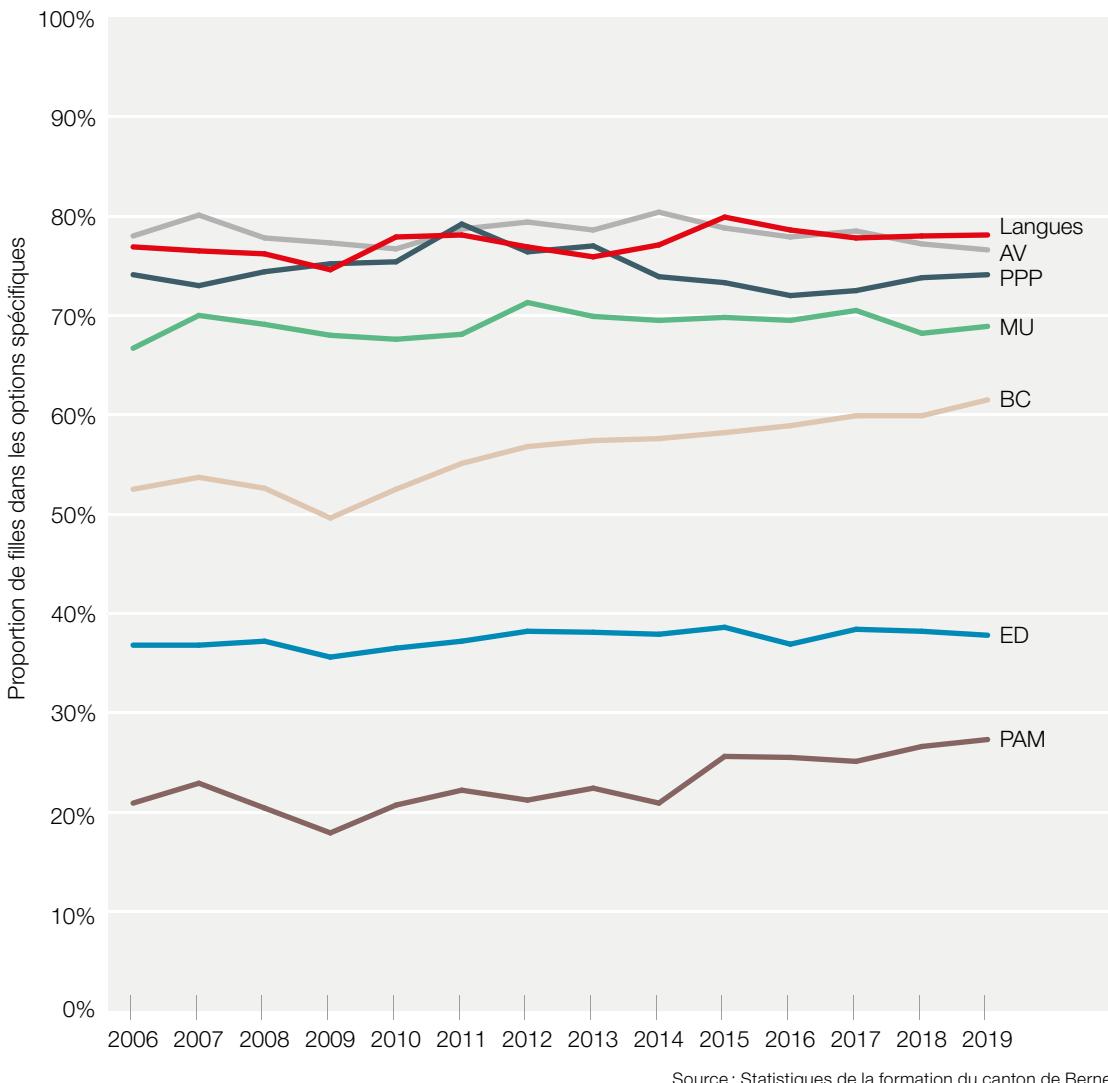
F. Evolution des effectifs d'élèves dans les différentes options spécifiques depuis 2006

L'option spécifique la plus fréquemment choisie par les élèves bernois est Economie et droit, suivie de Biologie et chimie et Philosophie/pédagogie/psychologie. Viennent ensuite les options Physique et applications des mathématiques et Arts visuels. L'option Espagnol, qui est l'option la plus choisie parmi les disciplines linguistiques, est en recul depuis quelques années, tout comme l'option Musique. Les options Anglais et Italien enregistrent quant à elles une légère hausse.



G. Evolution de la proportion de filles dans les options spécifiques depuis 2006

Le choix des options spécifiques reste conforme aux stéréotypes de genre et évolue peu. Les filles représentent ainsi environ 80 pour cent des élèves des options Anglais, Italien, Espagnol et Arts visuels.²¹ En revanche, on constate avec satisfaction que la part des filles a légèrement augmenté dans les options spécifiques STIM. L'analyse des chiffres révèle que la hausse générale des effectifs d'élèves dans ces options spécifiques est avant tout imputable à la plus grande part de filles.



21 Les disciplines linguistiques Anglais, Espagnol, Italien et Latin (Grec et Russe jusqu'en 2016), qui peuvent être choisies en tant qu'options spécifiques, sont regroupées dans le graphique sous « Langues ».

Annexe 2 :

Quelles sont les compétences essentielles pour entreprendre des études universitaires ?

La présente réflexion repose sur le plan d'études cantonal pour la formation gymnasiale. Toute discussion sur les compétences requises à la transition entre le gymnase et l'enseignement supérieur doit nécessairement s'appuyer sur les contenus et les objectifs formulés dans ce plan d'études.

La qualité de la formation gymnasiale se manifeste dans la variété et la portée des contenus abordés. La formation gymnasiale poursuit trois objectifs :

- transmettre aux élèves une culture générale étendue grâce à l'offre de disciplines variée et équilibrée,
- les préparer à assumer des responsabilités au sein de la société et
- les rendre capables d'entreprendre des études supérieures.

Tout l'éventail des disciplines gymnasiales est indispensable à l'accomplissement de ces missions. Si, dans la réflexion qui suit, l'importance de certaines compétences jugées nécessaires pour faire des études est mise en avant, ce n'est pas pour donner un poids particulier à une discipline gymnasiale apparentée, mais c'est le fruit d'une démarche qui se propose de conférer aux élèves la maturité requise pour entreprendre des études supérieures. Ainsi, il n'est nullement question de remettre en cause la variété ou l'importance des disciplines gymnasiales.²²

L'objectif poursuivi par la formation gymnasiale est exigeant, global et axé sur la durabilité. Les éléments qui visent à forger la personnalité relèvent tout autant de la maturité gymnasiale qu'une formation solide dans les différentes disciplines. Le développement de compétences telles que l'ouverture d'esprit et la capacité de jugement indépendant constituent un objectif essentiel du gymnase et la condition nécessaire à l'apprentissage tout au long de la vie²³.

La notion très utilisée de compétences, dont les contours ne sont pas toujours précis, est employée dans l'acception suivante : connaissances orientées vers l'action, connaissances que les élèves maturants et maturantes peuvent appliquer même en dehors d'un contexte spécifique pour résoudre des exercices et des problèmes (dans d'autres disciplines, dans les études, dans le quotidien professionnel, tout au long de la vie). Par compétences, Weinert entend « les capacités et aptitudes cognitives dont l'individu dispose ou qu'il peut acquérir pour résoudre des problèmes précis, ainsi que les dispositions motivationnelles, volitives et sociales qui s'y rattachent pour utiliser avec succès et responsabilité les résolutions de problèmes dans des situations variables. » (2001, p. 27s).

La maturité gymnasiale ouvre l'accès à l'ensemble des filières universitaires. Une discussion sur les compétences pertinentes pour entreprendre des études doit malgré tout prendre en compte le fait que les maturants et maturantes manifestent des intérêts et des penchants et ont des dons qui leur sont propres et choisissent la branche qu'ils souhaitent étudier en conséquence.

22 Les compétences énumérées ci-après ne représentent pas non plus l'inventaire complet des compétences d'un maturant ou d'une maturante. L'accent est délibérément mis sur les compétences qui sont particulièrement importantes pour entreprendre des études supérieures.

23 Cf. le règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM), article 5.

I. Compétences requises pour les études selon les domaines :

Langue première : les maturants et maturantes font, tant à l'oral qu'à l'écrit, une utilisation consciente et correcte de la langue sur le plan de la forme. Une bonne compréhension écrite leur permet de saisir la signification de textes courants, scientifiques et littéraires. Ils sont capables d'utiliser, d'analyser et de critiquer la langue dans son contexte. Ils connaissent les techniques de l'argumentation et de l'interprétation et peuvent les appliquer en fonction de la situation. Ils utilisent diverses techniques de présentation.

Langue seconde : dans le canton bilingue de Berne, la langue seconde revêt une importance particulière. Tant du point de vue de la politique cantonale que dans la perspective d'études supérieures ou de l'accès au marché du travail, les maturants et maturantes bernois se doivent de posséder de bonnes connaissances de la langue seconde, de sa littérature et de sa culture. Ils disposent dès lors de compétences linguistico-communicatives et culturelles nuancées en langue seconde.

Mathématiques : les maturants et maturantes appréhendent les mathématiques comme un langage qui leur permet de comprendre et de manier des structures abstraites. Les connaissances en mathématiques leur permettent d'établir des liens, de les analyser et de constituer des modèles abstraits à partir de ceux-ci. Lire et interpréter des illustrations graphiques et des tableaux ne leur posent aucun problème.

Anglais : les maturants et maturantes ont de solides connaissances en anglais. Celles-ci leur permettent de communiquer en anglais à l'oral et à l'écrit. Au début de leurs études universitaires, ils peuvent étoffer les connaissances acquises au gymnase pour comprendre la littérature spécialisée en anglais et mener en anglais des discussions concernant la matière étudiée. Ils possèdent en outre des compétences écrites spécifiques qui leur permettent de rédiger des textes scientifiques.

Domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) : les maturants et maturantes possèdent de solides connaissances pratiques et des connaissances conceptuelles approfondies dans le domaine des TIC et sont capables de s'initier rapidement et sûrement aux nouvelles applications. Ils connaissent les nouveaux médias, les utilisent pour se procurer des informations et appliquent les critères nécessaires pour un usage critique des sources Internet. Ils disposent en plus d'expériences pratiques avec l'enseignement hybride et peuvent par exemple travailler sur des modules d'enseignement en ligne. Les maturants et maturantes ont l'habitude d'utiliser également les TIC pour l'organisation et l'administration de leurs processus d'apprentissage.

II. Compétences interdisciplinaires :

Les maturants et maturantes peuvent transposer leurs connaissances spécifiques à d'autres contextes. Grâce à cette pensée contextuelle et cette capacité de transfert, ils peuvent comprendre des questions linguistiques, culturelles, sociales, historiques, spatiales, techniques, scientifiques, philosophiques et politiques.

III. Compétences transversales :

Organisation du travail et planification : les maturants et maturantes sont en mesure de saisir des questions complexes, de structurer la recherche de solutions et de planifier et mettre en œuvre de façon autonome la solution du problème. Ils possèdent les techniques nécessaires pour organiser leur travail.

Gestion du temps : les maturants et maturantes sont capables de gérer le temps dont ils disposent de façon autonome et efficace.

Autoréflexion : exercer un regard critique sur la démarche et la méthode de travail personnelles ne pose aucun problème aux maturants et maturantes.

Stratégies d'apprentissage : les maturants et maturantes assument la responsabilité de leur apprentissage. Ils possèdent un vaste répertoire de stratégies d'apprentissage qui leur permettent de maîtriser des exercices complexes. Ils sont capables, quelle que soit

la situation, de faire appel aux stratégies d'apprentissage utiles pour atteindre les objectifs d'apprentissage et de performances. Ils sont conscients des stratégies qu'ils préfèrent et comprennent l'influence que peuvent avoir leur état d'esprit et leur volonté.

Maîtrise de situations de travail complexes : les maturants et maturantes possèdent des stratégies qui leur permettent de répondre à des exigences et des obstacles complexes qui se posent dans le déroulement du travail.

Capacité de communication : les maturants et maturantes sont en mesure d'adapter leur communication à la situation. Cela signifie qu'ils possèdent des compétences comme l'écoute active, la connaissance et la prise en compte des règles de conversation, la capacité à donner des réponses adaptées à leur interlocuteur ou interlocutrice et à animer les discussions de groupe mais aussi à aborder les problèmes et à traiter les conflits par le dialogue.

Compétences sociales : les maturants et maturantes sont en mesure de résoudre les problèmes en groupe. Ils utilisent l'environnement social dans leurs processus d'apprentissage par exemple en formant des partenariats avec d'autres élèves ou en demandant conseil à des enseignants ou enseignantes.

Capacité d'interprétation : les maturants et maturantes peuvent interpréter personnellement un problème mais sont aussi capables d'adopter une autre perspective que la leur. Ils sont en mesure d'identifier et d'interpréter comme telles des déclarations énonçant un point de vue.

Bases de la démarche scientifique : les maturants et maturantes savent traiter correctement les sources. Ils appliquent par exemple correctement les règles de citation.

Ils sont capables de rechercher, préparer et présenter des informations. Ils peuvent rédiger des textes et réaliser des exposés oraux selon des critères scientifiques.

Qualités utiles difficiles à acquérir mais que l'enseignement gymnasial peut contribuer à développer :

Intérêt, curiosité, imagination, ouverture, attention, persévérance, auto-efficacité positive ou perception de soi positive.

Sources

- Règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM), article 5 ; Plan d'études cantonal pour la formation gymnasiale ; Rapport sur les écoles moyennes ;
- retours de la CCM sur la mise en œuvre du plan d'études dans les examens de maturité 2010 ;
- rapport de la Plate-forme Gymnase ; EVAMAR II ; Hochschulreife und Studierfähigkeit (Zürcher Dialog an der Schnittstelle mit Analysen und Empfehlungen zu 25 Fachbereichen) ; Notter et Arnold, Le passage aux études supérieures II ;
- Weinert, Franz Emanuel (2001). Vergleichende Leistungsmessung in Schulen – eine umstrittene Selbstverständlichkeit. In Weinert, Franz Emanuel (Ed.), Leistungsmessungen in Schulen (pp. 17–31). Weinheim et Bâle : Beltz.

Annexe 3 :

Thèses sur l'évolution du gymnase

La formation gymnasiale est de bonne qualité

1. Le gymnase a une image positive, aucun changement structurel de fond n'est nécessaire à l'heure actuelle.
2. L'article 5 du RRM résume bien les objectifs de formation de la filière gymnasiale, qui sont toujours d'actualité. On peut cependant s'interroger sur la transformation numérique et ses enjeux. Faut-il en parler à l'article 5 ?
3. Le document « Quelles sont les compétences essentielles pour entreprendre des études universitaires ? » élaboré par la Commission gymnase – haute école (CGHE) peut servir de guide pour définir les compétences permettant de se doter de l'aptitude générale aux études supérieures ([www.erz.be/ecolets-moyennes > Gymnases > CGHE](http://www.erz.be/ecolets-moyennes/Gymnases/CGHE)).

L'enseignement doit évoluer

4. Le gymnase doit évoluer encore davantage vers un enseignement faisant appel, dans le quotidien scolaire, à des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage variés qui permettent un apprentissage à la fois approfondi et axé sur la compréhension de la matière. Pour y parvenir, de nouvelles formes d'organisation de l'enseignement peuvent être utiles.
5. S'il convient, d'une part, de développer l'enseignement, il convient, d'autre part, de développer la culture d'examen afin que celle-ci puisse répondre aux exigences liées à un apprentissage axé sur la compréhension ; la collaboration entre les enseignants et enseignantes joue à cet égard un rôle essentiel.
6. Le développement de l'enseignement doit se faire de sorte à favoriser l'acquisition des compétences transversales sans affaiblir les compétences disciplinaires ; il convient par conséquent d'associer l'acquisition des compétences disciplinaires et transversales.

Cadre requis pour faire évoluer l'enseignement

7. Faire évoluer l'enseignement nécessite aussi des aménagements dans la formation initiale et la formation continue des enseignants et enseignantes.
8. Si on met l'accent sur les compétences transversales, les aspects transdisciplinaires et la comparabilité une révision du plan d'études cadre devient nécessaire et la discussion sur les disciplines et leur pondération n'apporte plus grand-chose et devient secondaire.
9. Lorsque des textes de référence sont révisés, il faut s'assurer que les changements apportés laissent aux écoles et au corps enseignant une latitude suffisante pour développer et aménager concrètement l'enseignement et le quotidien scolaire et permettent aux élèves de participer activement au processus d'apprentissage.

Tenir compte des tendances actuelles et des conclusions scientifiques

10. Le développement de l'enseignement gymnasial doit tenir compte de l'hétérogénéité grandissante des élèves, notamment dans l'aménagement des processus d'apprentissage, de l'organisation de l'enseignement et du choix des contenus didactiques.

11. Les atouts de la transformation numérique doivent être mis à profit dans le quotidien scolaire et l'organisation de l'enseignement. L'accent doit toutefois être mis sur le processus d'apprentissage et non sur les possibilités techniques.
12. Les conclusions scientifiques sur les facteurs de réussite sont particulièrement intéressantes pour le développement de l'enseignement gymnasial, tant en regard de l'enseignement qu'en regard du pilotage de la filière.

Impressum

La formation gymnasiale dans le canton de Berne

Rapport sur les écoles moyennes 2020

Réflexions et perspectives

Berne, le 3 décembre 2020

Edition:

Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP),
Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne

Conception et rédaction:

Marcella Völgyi (OMP), Mario Battaglia (OMP), Rolf Marti (komma pr)

Mise en page et production:

eigenart, Stefan Schaer, Berne, www.eigenartlayout.ch

Photos:

Andrea Campiche, Schönbühl, www.bildlich.ch

Document à télécharger sous:

www.be.ch/rapports-ecoles-moyennes

Veuillez adresser vos remarques ou questions concernant ce rapport à:

sem.omp@be.ch